

MOT DU PRÉSIDENT

AL'ARTICLE 2 de ses statuts, la Société des Amis de Rezé présente ses buts : « Indépendante de tous groupes politiques, philosophiques ou religieux, la dite association a pour but la recherche, la protection et la conservation de tout ce qui touche au patrimoine historique, artistique et ethnographique de Rezé. Elle se doit de réunir les moyens matériels et financiers nécessaires afin de doter Rezé d'un musée où seraient rassemblés et conservés les objets et documents collectés par l'association. Aucune limite n'est fixée aux recherches ainsi qu'aux actions entreprises par l'association dans le but de préserver le patrimoine local. »

Ceci parut au Journal Officiel du 3 juin 1982, date de naissance de notre association donc, même si en réalité, le groupe de travail original vit le jour en 1978 à l'initiative de la municipalité Floch, l'adjoint à la culture étant Gilles Retière. Du groupe primitif, cinq personnes sont encore présentes au conseil d'administration : Liliane Biron, Gisèle Le Coq, Michel Kervarec, Gilles Retière et Yann Vince.

Le site de Saint-Lupien, dans notre esprit, devait abriter ce futur musée où l'archéologie aurait sa place. L'histoire de cette lutte devra être écrite.

Les temps ont changé. La métropole nantaise est née et, dans quelques années, le tramway passera non loin de ce site historique. Il fallait sans doute adapter notre discours, mais fallait-il conserver le projet initial ? C'est un débat qui se continuera sans doute encore dans nos rangs. En attendant, saluons l'ouverture du Chronographe et du remarquable travail pédagogique qui s'y découvre. La fréquentation, très au-dessus de ce qui était attendue, montre sa pertinence. Dans ce bulletin, nous abordons différents thèmes d'études, en remontant au 4^e siècle avec les cultes de S^t-Lupien et S^t-Hilaire, commentées par **Yves Lostanlen** et **Michel Kervarec**. Le premier consacre aussi une étude à une visite épiscopale faite à Rezé en 1682. Nous passons ensuite au 19^e siècle avec une histoire de naufrage et de tentative d'escroquerie à l'assurance, récit fait par **Michel Kervarec**.

Il nous parle aussi de Benjamin Péret et du mouvement Dada, d'une part, du charcutier de Trentemoult Jules Lambert, grand blessé de guerre, d'autre part.

Emilienne Leroux, historienne de Nantes, originaire de Vertou, décédée en 1980, a écrit un article dans les Annales de Nantes, consacré aux transports quotidiens sur la Sèvre entre Vertou et Pont-Rousseau, qu'elle a connus dans son enfance. Nous le reproduisons intégralement avec commentaires.

Avec la Seconde Guerre mondiale, nous évoquons le parcours de Jean Vano, résistant et déporté, sous la plume de **Michel Kervarec**. Puis, pour respecter une chronologie, nous reprenons une étude faite par **Yves Lostanlen** sur le quartier de la Blordière, complétée par un article de **Michel Kervarec** sur les maraîchers de ce quartier.

Pour finir ce dernier aborde l'aventure des Castors de la Balinière, autrement dit Claire-Cité.

C'est donc à un large panorama de l'histoire rezéenne que nous consacrons ce numéro et nous vous souhaitons une lecture intéressée.

Michel KERVAREC

Sommaire

5^{.1}

CE QUE L'ON SAIT DE LA VIE
et du culte de Saint-Lupien

Yves LOSTANLEN

17^{.2}

HILAIRE

*évangélisteur
du IV^e siècle à Rezé*

Michel KERVAREC

21^{.3}

L'INSPECTION DE LA PAROISSE
de Saint-Pierre de Rezay en 1682

Yves LOSTANLEN

31^{.5}

BENJAMIN PÉRET

Le mouvement dadaïste et la guerre de 1914-18

Michel KERVAREC

27^{.4}

NAUFRAGE CORPS ET BIENS DU

Trois-mâts Lamour du capitaine Ertaud, 1871

Michel KERVAREC



37^{.6}

JULES LAMBERT
un charcutier communiste
Michel KERVAREC

41^{.7}

PONT-ROUSSEAU-VERTOU
du bateau à l'autocar
Emilienne LEROUX

47^{.8}

JEAN VANO
Un résistant déporté
Michel KERVAREC

61^{.10}

LE QUARTIER DE LA BLORDIÈRE
et ses maraîchers
Michel KERVAREC

51^{.9}

LA BLORDIÈRE
Un certain penchant pour la Sèvre
Yves LOSTANLEN

67^{.11}

CLAIRE-CITÉ,
les castors de la Balinière
Michel KERVAREC

79

ADHÉRER
à l'association
LES AMIS DE REZÉ



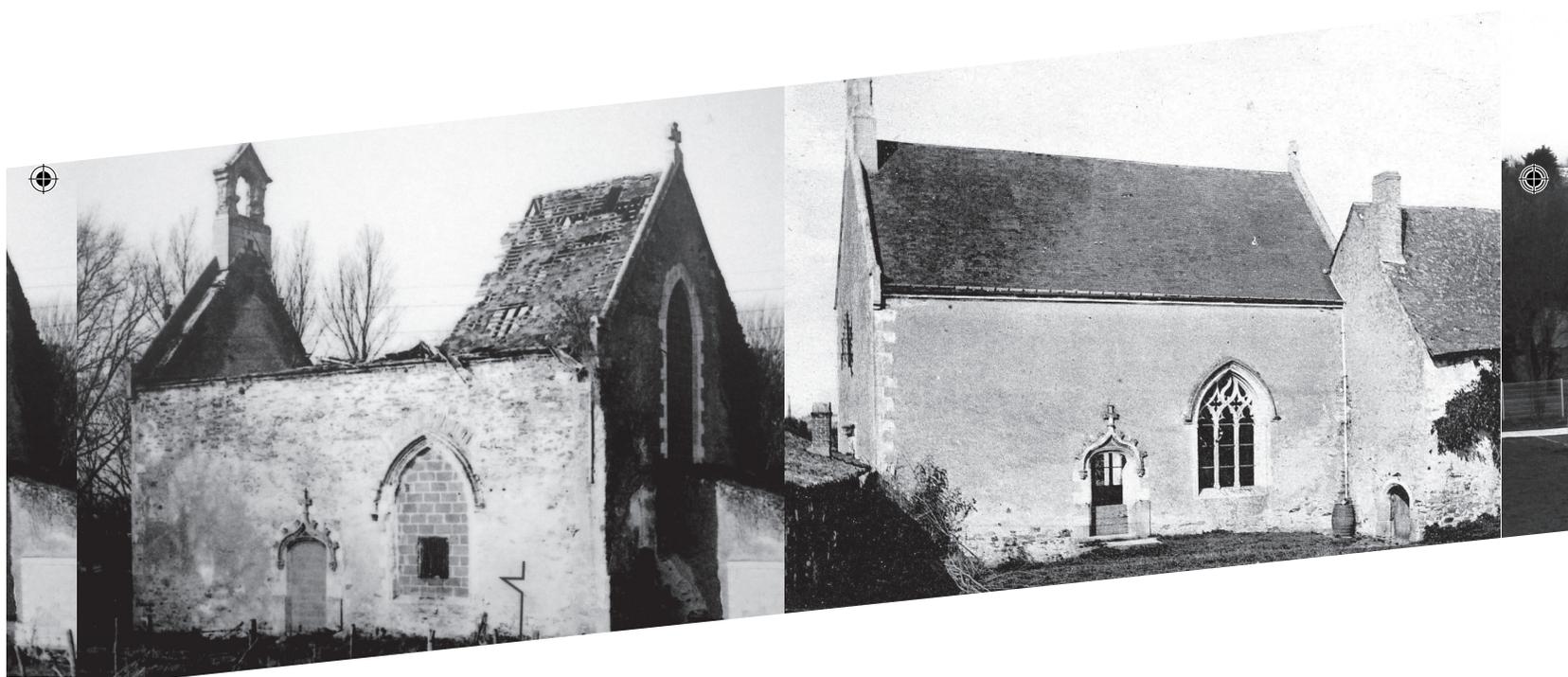


Photo 1

*La chapelle S^t-Lupien
avant les travaux
de rénovation*

2.

*La chapelle S^t-Lupien,
carte postale*





CE QUE L'ON SAIT

de la vie et du culte

DE SAINT-LUPIEN



1

Yves LOSTANLEN

3.
*La chapelle St-Lupien
aujourd'hui*



Saint-Lupien

ET SON TEMPS



3.

*La chapelle
St Lupien, porte
actuelle.*

En effet, rien de neuf sur des événements enfouis sous la chape de plomb des siècles et dont la relation a été reprise au XIX^e siècle. La nouveauté que cette étude a pour ambition d'apporter, c'est d'éclairer des faits avérés par le recours à l'historiographie contemporaine. Ne vous attendez pas à des révélations.

Ratiatum

L' APOGÉE DE RATIATUM se situe au II^{ème} siècle. Au carrefour de routes fluviales, maritimes et terrestres, Ratiatum a connu une prospérité économique qui lui valut de constituer la deuxième agglomération des Pictons. A la fin du III^e siècle, elle paraît décliner et se rétrécir, avant de connaître un renouveau religieux aux V^e-VI^e siècles. Voilà ce qu'indique un dépliant réalisé par la mairie de Rezé en 2008. C'est dans ce contexte de christianisation qui donne à Ratiatum un dynamisme nouveau, concrétisé par l'usage ou la transformation d'édifices gallo-romains, que la présente étude puise sa source.



4.
S^t-Hilaire de
Poitiers

Donatien et Rogatien

DANS UN ARTICLE RÉCENT sur l'histoire du diocèse de Nantes¹, Marcel Launay, professeur émérite à l'université, écrit ceci : « C'est dans la capitale des Namnètes que les premiers missionnaires chrétiens s'établirent sans qu'il soit possible de faire remonter au-delà du III^e siècle leur implantation. Il est probable, qu'ici comme ailleurs, des marchands d'origine orientale avaient apporté la nouvelle foi. Les deux premiers chrétiens connus sont Donatien et Rogatien martyrisés sous le règne de Dioclétien, peut-être entre 286 et 294. L'évangélisation ne prend vraiment son départ qu'au siècle suivant. Le sud de la Loire dépendant du diocèse de Poitiers, saint-Hilaire a dû venir à Rezé entre 340 et 367 où il baptisa le jeune Lupien. » Il est intéressant de se reporter aussi à la notice de Robert Durand sur les Enfants nantais,

dans le Dictionnaire de Nantes² « *Ecrite environ deux siècles après les événements, la Passion, qui rend compte du martyre, relève du genre hagiographique : elle vise moins à établir un fait historique qu'à fonder une croyance. Les noms qu'elle attribue aux martyrs, forgés à partir des mots latins donare (donner) et rogare (demander) sont vraisemblablement fantaisistes et les informations concernant leur milieu social (illustre famille romaine) relèvent des lieux communs que développe la littérature hagiographique de l'époque.* » Deux aspects soulignés par Robert Durand pour Donatien et Rogatien vont se retrouver dans Saint-Lupien : les premiers biographes utilisent l'histoire au service de la christianisation et ils insistent sur le lien entre l'élite de la société et la foi nouvelle.

¹ *Eglise en Loire-Atlantique, septembre 2015* | ² *Dictionnaire de Nantes, Presses Universitaires de Rennes, 2013*

Le confesseur de la foi Lupianus

« LES LIVRES DES MIRACLES ET AUTRES OPUSCULES » de Grégoire, évêque de Tours

de 573 à 594, ont été « revus et collationnés sur de nouveaux manuscrits et traduits pour la Société de l'Histoire de France par Henri-Léonard Bordier entre 1857 et 1864 ». Le travail de ce chercheur nous permet d'accéder à la source de l'histoire de Lupien. Voici le texte de Grégoire de Tours: De la gloire des confesseurs, tome 3, page 9, chapitre LIV, Du confesseur Lupianus: Sur le même territoire du Poitou, du côté adjacent à la cité de Nantes, c'est-à-dire dans le bourg de Retz, repose un certain Lupianus qui mourut pendant qu'il portait la robe du baptême. Il avait reçu, dit-on, du bienheureux pontife Hilaire le don du baptême et peu après, comme nous venons de le dire, il était sorti de ce monde. Dieu, généreux dispensateur de tous les biens, lui départit une grâce si parfaite, qu'à son tombeau l'aveugle obtint de voir, le paralytique de marcher, le muet de parler. » Dans sa traduction, H-L. Bordier commet une erreur toponymique: il n'aurait pas dû traduire Retz mais Ratiatum, qui deviendra Rais, puis Rezay et Rezé. Quant à la contrée environnante, le pays des Ratiates, elle s'est appelée pays de Rais, puis Retz au XVIIe siècle. Un mot sur le contexte chrétien du IVe siècle³: la dernière persécution date de Dioclétien en 303 et 304 qui interdit le culte et fait arrêter les chefs des églises. En 313, Constantin et Licinius prennent des décisions bienveillantes pour les chrétiens: une pleine et entière liberté de culte;



la restitution immédiate de tous les biens confisqués. C'est le fameux édit de Milan. Enfin, le mot de confesseur mérite d'être expliqué. Henri-Irénée Marrou indique qu'il désignait à l'origine ceux qui, au cours d'une persécution, avaient souffert pour la foi – emprisonnement, relégation, torture – sans aller jusqu'à la mort. La vie de Lupien ne semble pas répondre à ces critères; manifestement, Grégoire de Tours a suivi le fil de son élan missionnaire en assimilant la mort subite mais naturelle de Lupien au résultat de violences physiques.

Le baptême de Lupien

LA FORMULE LAPIDAIRE de Grégoire de Tours laisse croire à un baptême donné hâtivement. Mais Henri-Irénée Marrou nous ramène à une réalité différente dans son chapitre sur la vie chrétienne à la fin du IV^{ème} siècle⁴: « Nous touchons là au second aspect de la vie proprement religieuse du chrétien: la réception des sacrements. Le baptême des adultes

reste le cas le plus général et coïncide souvent avec une étape décisive dans la vie spirituelle. On comprend qu'il fût précédé d'une période de sérieuse probation et préparation, avec enquêtes et examens, rites spéciaux (exorcismes, etc...), et en particulier une brève mais dense formation doctrinale qui se continuait dans les jours succédant à l'administration du baptême: nous possédons, de

³ Henri-Irénée Marrou, professeur à la Sorbonne, L'Eglise de l'Antiquité tardive 303-604, Seuil, 1985

⁴ Henri-Irénée Marrou, op. cit. pp 99-100 :

Cyrille de Jérusalem, de Théodore de Mopsueste, de saint Ambroise, de saint Augustin, de saint Jean Chrysostome, et d'autres grands évêques du IV^{ème} siècle, de tels sermons adressés aux catéchumènes ou aux nouveaux baptisés: ils nous donnent l'idée la plus haute du sérieux avec lequel s'effectuait cet enseignement. La cérémonie avait lieu pendant la nuit pascale, accessoirement à la Pentecôte. Un bâtiment spécial, le baptistère, lui était réservé; la présence, en son centre d'une piscine ne doit pas faire illusion: le baptême procède par infusion et non par immersion totale. » Cette explication n'est pas superflue, car celui qui administre le baptême n'est pas n'importe qui: Hilaire, évêque de Poitiers, est un personnage qui compte dans l'histoire de l'Eglise. Né en 315, évêque de 340 à 367, il a été proclamé docteur de l'Eglise, en raison de son combat contre l'hérésie arienne. Cette doctrine, qui dominait la pensée au milieu du IV^{ème} siècle, élaborée par le prêtre Arius, niait la divinité du Christ et établissait une hiérarchie entre le Père, le Fils

Béziers en 356, Hilaire s'opposa à cette volonté impériale ce qui lui valut un exil en Phrygie (Turquie actuelle). Il profita de cet éloignement pour rédiger un ouvrage magistral: le De Trinitate. De retour à Poitiers, il parvint à éradiquer l'arianisme en Gaule⁵. Alors, s'il effectua le long chemin de Poitiers à Rezé, soit par les chemins cahoteux, soit par la Vienne et la Loire, pour rendre visite à une communauté chrétienne naissante et baptiser Lupien, on peut penser qu'il respecta à la lettre les principes et les rites d'initiation rappelés par H-I. Marrou. La tradition veut que Lupien soit mort jeune. C'est fort possible, car, s'il avait été très âgé, Grégoire de Tours n'aurait pas nécessairement mentionné son décès quasiment subit, la disparition d'un homme qui a eu une longue vie, même brutale, étant dans l'ordre naturel des choses. Quoi qu'il en soit, la force des événements: le baptême par Hilaire de Poitiers, le choc de la mort, les « miracles » qui se produisent, expliquent la « canonisation populaire », formule de H-I. Marrou, qui a pérennisé la mémoire de Lupien. Je retiens trois idées dans l'exposé du chanoine Cahour, qui présentait ses « Recherches archéologiques et hagiographiques sur saint Lupien de Rezé »⁶ à ses collègues de la Société Archéologique et Historique de Nantes, en 1877 ou 1878:

- Cela fait 14 siècles qu'un culte est rendu à saint Lupien: il y a donc quelque chose de divin et de miraculeux.

- S'il a été baptisé par Hilaire en personne, c'est parce qu'il était issu d'une famille de notables ayant une influence sur la population.

- Enfin, il y a des sarcophages sous le dallage de la chapelle actuelle et des traces d'une chapelle primitive. Abel Cahour a l'honnêteté de souligner qu'il a réalisé une étude hagiographique, mais cela

entretient d'une façon dommageable la confusion entre la vérité historique et le merveilleux. Complétant les découvertes du XIX^e siècle, les archéologues révèlent aujourd'hui qu'à l'intérieur et autour de la chapelle, il existe un vaste ensemble de sépultures datées du IV^e au XII^e siècles, et que l'édifice primitif, identifié par Abel Cahour, remonte au



et le Saint-Esprit. L'empereur Constance II voulut étendre l'arianisme en occident et demanda aux évêques des Gaules de rejeter le Credo de Nicée qui condamnait implicitement Arius. Au synode de

⁵ Xavier Lecoeur, *Saint Hilaire de Poitiers, le courage de la foi*; *La Croix*, 10 janvier 2015

⁶ Abel Cahour, *bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes, année 1878, pp 75 à 97.*

VIII^e ou IX^e siècle. La récente étude de Lény Charrier, étudiant en master II d'histoire de l'art à l'université de Nantes⁷ fait le point sur les sources tant historiques qu'archéologiques et décrit les aspects architecturaux en y ajoutant un essai de datation. Le baptême de Lupien est en quelque sorte le point de départ de la christianisation de Ratiatum. Ce qu'écrivait Noël-Yves Tonnerre en 1985 conforte cette hypothèse: « Plus nombreux, les chrétiens ont créé à partir du IV^e siècle leurs propres lieux de culte. Les découvertes archéologiques faites depuis

un siècle nous montrent qu'ils ont souvent utilisé des bâtiments plus anciens. A Rezé, les trois édifices chrétiens ont été construits sur des vestiges de villae gallo-romaines. Saint-Pierre était bâti sur un laraire païen et sur un hypocauste; sous Saint-Lupien ont été conservés des murs épais en petit appareil construits pour un bâtiment public; à Notre-Dame-la-Blanche, église détruite au début du XX^e siècle, les soubassements avaient été conservés jusqu'à plus d'un mètre de hauteur. »⁸

Lucien et l'autre Lupien

ON PEUT REMARQUER dans de nombreux documents, le cadastre de 1826 entre autres, que le lieu où se trouve la chapelle, est nommé Saint-Lucien. C'est une erreur. Le nom de Lupien, venant du latin lupus, loup, devait paraître étrange à certains qui ont alors préféré employer Lucien, un prénom courant. Le Lucien du calendrier des saints est un évêque de Beauvais du III^e siècle. Par contre, une commune de l'Aube s'appelle Saint-Lupien: l'église qui ren-

ferme la statue du saint, est placée sous son vocable. Elle tire son origine de saint Louvent, appelé aussi Lupien, abbé en Gévaudan (537-587) martyrisé près de Perthes-lès-Brienne, dans cette région de l'Aube. Le Gévaudan, c'est l'Auvergne, et Lupien est vénéré par le diocèse de Mende. Selon certains auteurs, le tombeau de Lupien de Rezé aurait été transféré en Auvergne sous la menace viking au IX^e siècle et donc le Lupien de Lozère serait le nôtre⁹! Confusion bien fantaisiste.

Adelfus, évêque de Rezé

PASSONS au VI^e siècle pour évoquer un point de notre histoire rezéenne. Une communauté chrétienne existe et s'est développée depuis Lupien; mais y-a-t-il eu un évêque? Officiellement, l'évêque est élu par le clergé et le peuple, c'est-à-dire par les clercs de la cité et les notables de la curie. Le métropolitain (l'évêque de la région qui comprend plusieurs diocèses) et deux co-provinciaux procèdent à l'ordination du nouvel évêque, une fois le choix validé.¹⁰ Pour Nantes, Noël-Yves Tonnerre signale que les premiers évêques nous sont connus par les catalogues épiscopaux dont le plus ancien fut rédigé au début du XI^e siècle à l'abbaye Saint-Aubin d'Angers¹¹ Le diocèse de Poitiers est très vaste: de

Poitiers à Ratiatum (ou Rais), il y a près de 200 kms; il est manifeste que l'évêque qui siège dans l'ancienne capitale des Pictons ne peut visiter ou soutenir la communauté chrétienne du confluent de la Sèvre et de la Loire autant que souhaitable. Or, en 511, un concile se tient à Orléans. Adelfus, qui se présente comme évêque de Ratiatum, y participe. C'est une réunion qui a largement mobilisé car cinq métropolitains (ou provinciaux) ont répondu à l'appel: ceux de Bordeaux, Bourges, Tours, Rouen, Novempopulare (Eauze)¹². Ils sont accompagnés des évêques de leurs circonscriptions. Un évêque à Rezé? Écoutons d'abord les sceptiques. La Borderie, dans son Histoire de Bretagne: « Les évêques de Poitiers s'intitulaient parfois episcopus

⁷ Lény Charrier, *La chapelle Saint-Lupien: témoin de la chrétienté à Rezé*, bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes, année 2009, pp 49 à 70 | ⁸ Noël-Yves Tonnerre, *l'enfance d'une chrétienté, dans l'Histoire du diocèse de Nantes, sous la direction de Yves Durand, ed. Beauchesne, 1985, p.11* | ⁹ *Fruit de l'imagination d'auteurs du XVII^e siècle: Travers dit même que c'est Lupien qui s'est déplacé à Poitiers pour être baptisé.* | ¹⁰ Michel Rouche, *Clovis, Fayard, 1996, p.24* | ¹¹ Noël-Yves Tonnerre, *op cit p.9* | ¹² Michel Rouche, *op cit p.449*

de Ratiat »¹³ Emile Boutin appuie cette théorie en affirmant que, devant la poussée des Wisigoths, « l'évêque de Poitiers, obligé de fuir sa ville, se réfugia à l'extrémité nord de son immense diocèse à Poitiers... Au concile d'Orléans de 511 est mentionné un Adelfus, évêque de Rezé. En fait, il était bien l'évêque de Poitiers. »¹⁴ Je soulèverai deux objections : les Wisigoths ayant été battus par Clovis à Vouillé en 507, pourquoi l'évêque en question ne serait-il pas retourné à Poitiers dans les temps du concile d'Orléans ? D'autre part, si Adelfus avait été évêque de Poitiers, il devrait figurer dans la liste des évêques de ce diocèse. Or, celle-ci indique pour les années 500, Maixent d'Agde, mort en 515 ; il avait eu Gelais comme prédécesseur. Il y a un Adelfus, mais c'est à partir de 533. Appelons à la rescousse un spécialiste du haut Moyen-Age, Noël-Yves Tonnerre, professeur émérite à l'université d'Angers. Lors d'une conférence donnée le 27 août 2011 à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu sur la Vicaria de Rais au IX^e siècle, il affirmait que Poitiers était une des plus grandes cités de la Gaule et qu'un évêché avait été créé à Rezé. Il ajoutait qu'une tentative de création similaire avait eu lieu pour Champtoceaux. Ne faut-il pas voir dans la basilique des champs Saint-Martin, découverte

en 2002, l'église de l'évêque de Rezé ? Lorsqu'il rédigea son étude sur les débuts de la chrétienté dans le diocèse de Nantes¹⁵, Noël-Yves Tonnerre n'avait pas cette information qui confirmerait que Ratiatum avait encore une population nombreuse et que le christianisme était bien implanté. Notre auteur pense que l'évêché de Rezé a été éphémère en raison de l'opposition de Félix, évêque de Nantes entre 549 et 582, dont la forte personnalité dominait la région. Félix ne voulait pas d'un autre évêché à sa porte. Le fait que Martin de Vertou, évangéliste de nos campagnes, soit son diacre illustre sa volonté d'avoir la mainmise sur le sud de la Loire. En outre, dans un article publié par la Société des Historiens du pays de Retz, Noël-Yves Tonnerre a écrit : « Des agglomérations se sont créées au IV^e siècle, Vue, Port-Saint-Père, Déas,... et peuvent être considérées comme des vicus. Rezé présente un cas à part puisque son déclin devait se précipiter au VI^e siècle après l'échec de la création d'un siège épiscopal. »¹⁶ Alors, tous ces arguments qui plaident en faveur d'une résidence épiscopale à Rezé au début du VI^e siècle, certes éphémère, paraissent assez convaincants pour faire dire à l'historien ce qu'elle n'a pas écrit.

Les sires de Rezay s'en mêlent

DEPUIS Grégoire de Tours, qu'en a-t-il été du culte voué à Saint Lupien ? Nous n'avons pas connaissance de sources écrites sur le sujet. Toutefois, même si le Ratiatum du II^e siècle a décliné au point de n'être plus qu'un modeste bourg à l'avènement de la féodalité, on peut penser que la mémoire de Lupien a continué d'être honorée, bien que son sarcophage ait sans doute disparu et que l'on ne sache pas grand-chose de la chapelle primitive.

Il ne s'agit pas ici de reprendre intégralement l'article de Stéphane de la Nicollière-Teijeiro, archivist municipal de Nantes, sur les « Anciens sires de Rezay du XII^e au XVI^e siècles »¹⁷, mais de

souligner les liens entre ces seigneurs et les abbayes environnantes, en particulier aux XII^e et XIII^e siècles. On verra plus loin comment cela rejoint le culte de saint Lupien. En 1145, Rolland de Rezay (Rollandus de Resis) signe une donation faite au monastère de Saint Florent par le duc de Bretagne Conan III. On passe ensuite à Juhel, ou Judicaël, de Rezay qui apparaît comme témoin dans des actes concernant l'abbaye de Buzay en 1197 et 1201. En 1215, l'évêque de Nantes atteste par une charte que Guillaume de Rezay, chevalier, donne à l'abbaye de Villeneuve 15 lamproies à prendre dans l'écluse d'Estivelle. En 1256, ce même Guillaume lui concède, « en pure et perpétuelle aumône », 2

¹³ Arthur de la Borderie, *Histoire de Bretagne, 1905, réédition Floch, 1972, tome 1, p 263* | ¹⁴ Emile Boutin, *Histoire religieuse du Pays de Retz, Siloë, 1999, p 24* | ¹⁵ Noël-Yves Tonnerre, *op. cit. p 11* | ¹⁶ Noël-Yves Tonnerre, *Quelques remarques sur l'évolution des voies de communication du pays de Retz, SHPR, bulletin 1999 n° 19, p 50* | ¹⁷ *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes, année 1893, pp 87 à 102*

septiers de sel de rente annuelle, sur sa moitié du Pas-de-Bouin, que sa sœur, Jeanne de Couëron, avait l'habitude de récolter. En 1223, Sylvestre qui avait succédé à son père Guillaume bien que celui-ci soit mort après 1256, assigne aux moines de Villeneuve 2 journaux de pré jusqu'à ce qu'il puisse se libérer de l'aumône que son père leur avait faite sur l'écluse d'Estivelle. C'est la façon de reprendre ce qui avait été donné par son père ! En 1250, Sylvestre fait un échange avec l'abbaye de Buzay : tènement de l'Angle¹⁸ en échange du quartier de la Haie Durand et d'une maison que l'abbaye possédait à Pont-Rousseau. Enfin, les sires de Rezay sont particulièrement proches de l'abbaye de Geneston. Même s'ils ne tenaient pas le haut du pavé, les

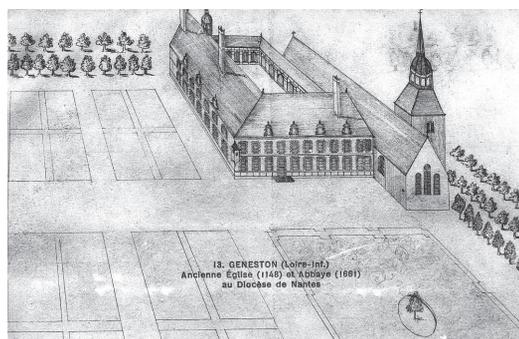
seigneurs de Rezay jouissaient d'une certaine notoriété. En effet, en 1294, le duc de Bretagne, Jean II, écrit son « livre des ostz », c'est-à-dire le récapitulatif des obligations militaires dues à son armée par ses vassaux. On y lit : « le seigneur de Rezay et ses parsonniers recogneurent que ils deivent un chevalier d'ost pour leurs fiëz de Rezay. »¹⁹ Traduisons : le seigneur de Rezay et les membres de sa communauté agricole reconnaissent qu'ils doivent un chevalier d'ost pour leurs fiefs de Rezay. Dans la baillie de Nantes, le seigneur de Rezay ne faisait pas partie des grands qui devaient 3 ou 5 chevaliers, mais il a l'honneur de figurer dans la liste de la vingtaine de personnages nobles concernés.

L'abbaye de Geneston

TOUT D'ABORD, référons-nous à quelques principes généraux rappelés par l'historien André Vauchez : « Pendant tout le Moyen-Age, on continuera en Occident à parler de l'expérience du désert, comme en Orient, à la concevoir comme fondamentale. Ainsi, pour les cisterciens, cela signifie qu'il fallait partir dans une forêt ou une lande, où personne n'habite, et la défricher. Les fondations, entre le IV^e et le VII^e siècle, sont souvent dues à un évêque...entre le VIII^e siècle et l'an mil, le pouvoir politique a acquis une autorité sur les monastères : en effet, fonder un monastère, c'est affirmer un pouvoir ; c'est aussi accomplir une œuvre pieuse. Les seuls vrais chrétiens étant les moines, en les aidant, on contribue à son propre salut. Avec les dynasties de comtes, ducs, princes, c'est un privilège de se faire enterrer dans une abbaye, en famille, où tous les jours les moines récitent des prières pour les âmes des fondateurs. »²⁰

Dans le sujet que nous développons, nous sommes intéressés par trois abbayes :

- Buzay, fondée par saint Bernard en 1136 sur une île perdue au milieu des marais et des roseaux de



l'estuaire de la Loire, donnée par le duc de Bretagne, Conan III.

- Villeneuve, filiale de Buzay, qui, à l'origine, est une grange située dans une clairière de la forêt de Touffou. Elle a été créée grâce à Hoël, fils de Conan III. C'est la duchesse Constance qui va doter la nouvelle fondation et s'en occuper financièrement. La dédicace solennelle de l'abbaye a lieu en 1223. - Enfin, à côté de ces deux abbayes cisterciennes, il y a celle des Augustins de Sainte Madeleine de Geneston. C'est l'évêque de Nantes, un certain Bernard, qui fit appel aux chanoines de Saint-Augustin et les installa en 1147 dans un endroit inhabité, couvert de genêts, d'où Geneston. Une

¹⁸ Le tènement est une métairie dépendant d'une seigneurie. Plus loin, le mot quartier est à prendre dans le sens de quarteron, mesure d'un quart, et non dans la signification actuelle d'unité urbaine. | ¹⁹ Frédéric Morvan, *La Chevalerie bretonne et la formation de l'armée ducale, 1260-1341, P.U.R. 2009, p 81* | ²⁰ Entretien avec André Vauchez, membre de l'Institut, revue *Les collections de L'Histoire, L'âge d'or des abbayes, avril 2015, p. 20*

bulle du Pape Alexandre III, promulguée en 1163 confirme les propriétés du monastère²¹ : l'église de Montbert, l'église de Saint-Jean-de-Boiseau et son prieuré, la chapelle Saint-Lupien avec maisons et terres voisines, des droits et possessions à Rezé, Le Bignon, Port-Saint-Père. Stéphane de la Nicollière-Teijeiro, que l'on a déjà cité pour les « Sires de Rezay », a retrouvé des chartes concernant l'abbaye de Geneston, dans le fonds des Blancs-Manteaux à la Bibliothèque Nationale. Dans un article qu'il leur consacre²², sur 32 titres, datés de 1189 à 1365, écrits en latin ou en français, 11 mentionnent le nom de Rezé, de ses seigneurs ou de Saint-Lupien. Le nécrologe, sorte de calendrier qui indique les

jours où il doit être fait mémoire de tel ou tel abbé ou bienfaiteur disparu, constitue la 33^{ème} pièce reproduite dans l'article. On y relève en janvier : Oliverius de Rezayo, miles (c'est-à-dire chevalier) ; en février Petrus de Rezai ; en avril : Julianus de Rezayo ; en août, un Silvester de Rezayo, miles ; en octobre, un autre Silvester, miles ; en décembre, et là, c'est écrit en français, un troisième Silvestre de Rezay, chevalier, en 1298 (année de sa mort). Dans le chapitre suivant, on va comprendre pourquoi les liens entre les seigneurs de Rezé et l'abbaye de Geneston étaient si étroits.

Le culte de Saint-Lupien et le prieuré

LE CHANOINE CAHOUR, dans son article dont il a été fait état, cite Ogée, l'auteur du Dictionnaire de Bretagne, publié de 1778 à 1780 : « Après la mort de Lupien, les miracles qui se firent à son tombeau engagèrent le peuple à bâtir en son honneur une chapelle qui forme aujourd'hui un riche prieuré. » Cahour ajoute plus loin : « Mais le fait certain que le prieuré de Saint-Lupien fut annexé à l'abbaye de Geneston en 1163 prouve que cette chapelle existait alors comme centre dudit prieuré. »

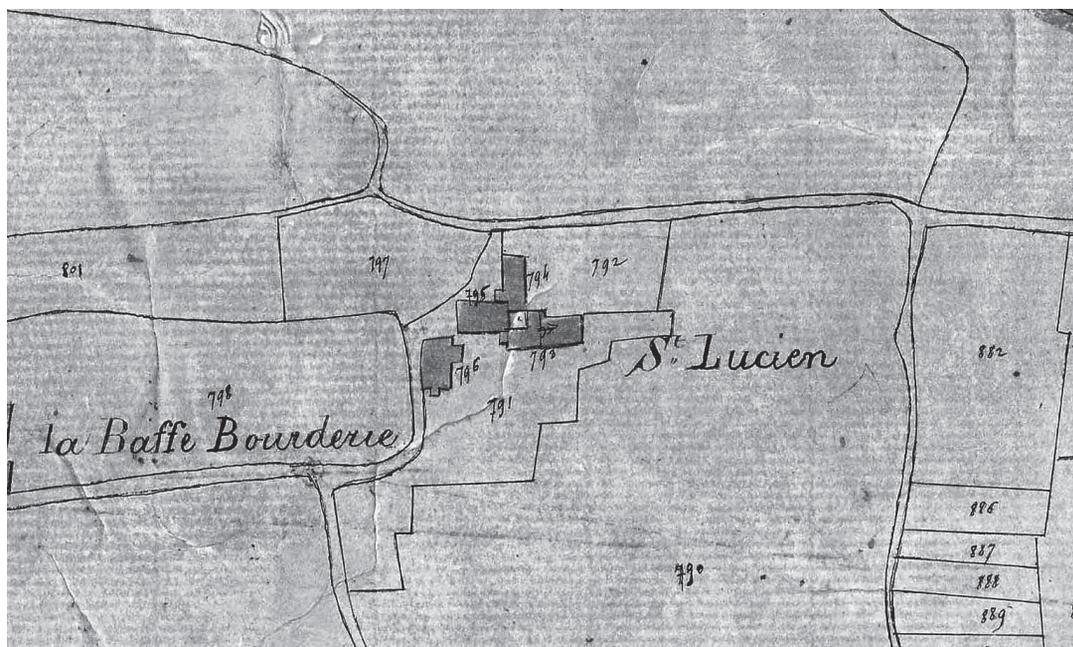


Si les moines de Geneston se virent confier le prieuré de Saint-Lupien, c'est que les autorités religieuses et civiles, dont les seigneurs de Rezé, ressentent la nécessité d'organiser le culte autour du saint. L'abbé Deniau²³ nous dit « Pas de

prieuré sans prieur, au moins, à l'origine. Aussi je crois qu'aux XII^e et XIII^e siècles, le prieuré de Saint-Lucien (sic) dut avoir son prieur. Pourtant nous ne connaissons le nom d'aucun d'eux, sauf, peut-être, celui de Girard de Rezé, dont le nom est au nécrologe de notre abbaye. Il est possible que ce frère Girard de Rezé fût un prieur de Saint-Lucien. Le prieuré de Saint-Lucien comprenait une chapelle, une maison (prieuré), un grand cellier, des jardins, des vignes, des saulaies, le tout ensemble vingt septreées de terre, borné la rivière Loire d'un côté, le bourg de Rezé de l'autre et le chemin qui conduit de Pont-Rousseau à Rezé. » En mauvais état sans doute, la chapelle fut reconstruite à la fin du XV^e siècle²⁴. Était-ce sous l'abbatit de Jean Goheau, à qui l'on doit, à la même époque, l'édification de la chapelle de Bethléem à Saint-Jean-de-Boiseau ? Jean Goheau, dont la famille possédait le château de Souché en Saint-Aignan-de-Grandlieu, était devenu abbé de Geneston en 1483. Il est mort en 1509, selon le nécrologe. Alors, tout porte à croire que la fin du XV^e siècle fut particulièrement faste pour l'abbaye qui put entreprendre dans les mêmes temps les deux chantiers. La chapelle de Saint-Lupien, reprenons le nom exact, fut interdite en

8.
La chapelle de S-Jean de Boiseau

²¹ Emile Boutin, *op cit*, pp 89-90 | ²² S. de la Nicollière-Teijeiro, *Titres de l'abbaye de Geneston, Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes, année 1873*, pp 141 à 158 | ²³ J. Deniau, *Petites Lectures Genestonnaises*, 1924, p. 55 (bibliothèque. Société des Historiens du Pays de Retz) | ²⁴ Selon Léon Maître. Cité par Emile Boutin, *op. cit.* p.30



9.

Cadastré de
Rezé 1826
détail

1775, nous dit l'abbé Deniau, parce qu'elle manquait d'entretien. On dirait aujourd'hui par raison de sécurité.

Le 25 février 1790, les biens et revenus de l'abbaye de Geneston ont été déclarés à l'administration, conformément à un décret du 13 novembre 1798. Le document original n'a pas été retrouvé mais Gérard Gouraud²⁵ en possède quelques extraits dont un relatif à Saint-Lupien: « Le lieu noble de Saint Lucien (sic), maison fort ancienne, fort considérable, ayant une chapelle assez grande (le lieu de culte était en ces temps-là interdit pour cause de vétusté de la toiture) affermé avec ses dépendances et droits de lods et ventes, 450 livres. » Le prieur ajoute dans sa déclaration que « le fermier du prieuré de la Bouvre l'est également de Saint Lucien. » Pendant la Révolution, écrit encore l'abbé Deniau²⁶: « M. Métayer vient plusieurs fois dire la messe au prieuré de Saint-Lucien. Ce prieuré fut vendu le 10 février 1791 pour la somme de 17.700 livres. » J.Deniau ne cite pas l'acquéreur: c'est un certain Pichaud. Finalement, les modalités du culte et son environnement restent inconnus:

par exemple, y-avait-il une statue du saint dans la chapelle? Des reliques? Une fontaine à proximité, comme il y en a généralement dans les lieux de pèlerinage? En quelles circonstances invoquait-on Saint-Lupien? Notre curiosité reste insatisfaite sur ces points. Les visites pastorales, effectuées par les représentants de l'évêque dans le climat, c'est-à-dire la circonscription ecclésiastique, ne nous apprennent rien: par exemple, celle du 12 octobre 1682, au cours de laquelle celui qui s'intitule « Nous, Messire Antoine Binet, abbé de Notre-Dame de Melleray et grand Archidiacre de Nantes, faisant nos visites dans les paroisses du climat de Retz »²⁷ se livre à une inspection « de Saint-Pierre de Rezay » ne fait aucune allusion à Saint-Lupien. Certes, le prieuré ne relève pas de sa compétence, mais si le culte du saint causait quelques débordements, l'archidiacre aurait pu le constater comme il l'a fait pour le jeu du cheval Mallet qui se déroulait dans l'église de Saint-Lumine-de-Coutais ou pour « les gens qui se mêlent de conjurer les maladies tant des hommes et femmes que des bestiaux » à La Limouzinière. Dans ce dernier cas, il est ordonné au recteur de cette paroisse « de leur

²⁵ Gérard Gouraud, *Geneston*, éd. Hérault, 2005 26 J.Deniau, *op. cit.* p. 56 | ²⁷ A.D.L.A. G 51

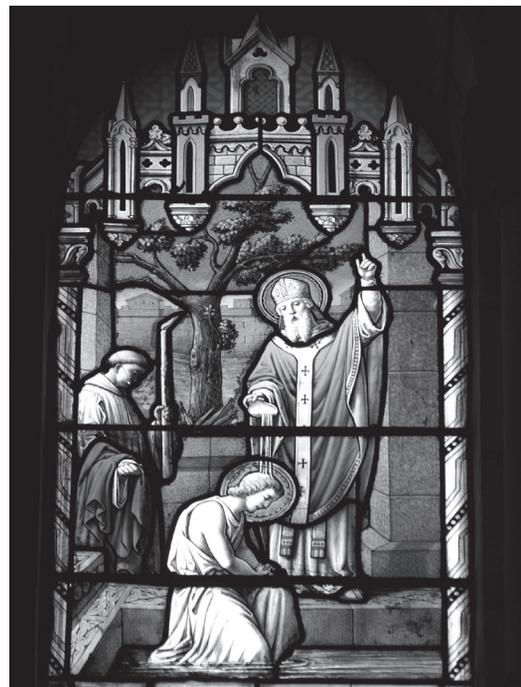
refuser les sacrements et à ceux qui se serviroient de leurs remèdes et de faire connaître au prône qu'ils seront excommuniés s'ils continuent ces pratiques. ». Le chanoine Cahour s'interrogeait sur la date de célébration de la fête du saint : le 11 octobre, jour présumé de sa mort, mais avec quelle preuve ? Ou le 11 juillet, comme l'aurait indiqué un bréviaire manuscrit du diocèse de Nantes datant du XV^e siècle ? L'Eglise, et cela figure en toutes lettres dans

les directives de l'évêque de Nantes de 1682²⁸, imposait que le nom de baptême soit celui d'un saint reconnu. Or, en feuilletant les registres paroissiaux de l'Ancien Régime, on ne tombe jamais sur un quelconque individu portant le nom de Lupien. Preuve supplémentaire que la piété populaire autour de Saint-Lupien s'appuie sur une tradition qui se contente de la nébuleuse de ses origines.

L'évanescence de la personne de saint Lupien

DANS « L'état du diocèse de Nantes en 1790 », paru en 1882, l'abbé Grégoire mentionne pour la paroisse de Rezé : « la chapelle priorale de Saint-Lupien, XV^e siècle, interdite, mais dont le peuple désire ardemment le rétablissement. » Il précise que le revenu de ce prieuré, dépendant des Oblats de Saint-Augustin, (O.S.A.), de Geneston, est de 560 livres. Cette somme paraît bien modeste par rapport à celles énoncées pour d'autres prieurés : la Bouvre, qui dépendait également de Geneston, a 7.600 livres de revenus annuels ; La Limouzinière, 1.170 livres, Bouaye, 1.200 livres ; Arthon, 7.500 livres. Alors, que penser du prieuré de Saint-Lupien : était-il vraiment aussi important que le prieur l'affirma le 25 février 1790 ? La comparaison que l'on vient de faire permet d'en douter.

Le cadastre de Rezé est établi en 1825. Le plan, section B1, et la matrice nous donnent une certaine famille Gannet, de Nantes, propriétaire d'un ensemble de parcelles, dont : n°795 : la chapelle, qualifiée de masure ; n°794 : le prieuré, qualifié d'écurie ; n°793 : maison, écurie et cour, disparus aujourd'hui ; n°796 : à quelques mètres au sud-ouest de la chapelle, pressoir et magasin, disparus aujourd'hui. Entourent ces parcelles bâties : un jardin, un pré, une pâture. Les propriétés Gannet représentent en tout environ 85 ares. En clair, le site de Saint-Lupien est devenu une dépendance ou même le siège d'une exploitation agricole, depuis sa vente comme bien national en 1791. En 1981,



10.

*Vitrail de l'église
St-Pierre à Rezé*

la municipalité de Rezé, consciente de l'intérêt archéologique du lieu, va en faire l'acquisition.

Quant à l'homme, ou le saint, Lupien, il tombe petit-à-petit dans l'oubli. Il n'est pas cité dans le « Calendrier des saints honorés dans le diocèse de Nantes »²⁹ Toutefois, quand l'église Saint-Pierre de Rezé fut dotée de vitraux en 1891, le maître-verrier Meuret le représenta. C'est le dernier signe de reconnaissance donné à un personnage qui aura, malgré l'ignorance que l'on avoue à son sujet, marqué l'histoire de Rezé.

²⁸ A.D.L.A. 147 J in-12 256, Statuts et ordonnances de Mgr Gilles de Beauvau, évêque de Nantes, publiés au synode tenu en son palais épiscopal le 6 août 1682



Photo.1
Arius

2.
*Représentation
de la Trinité*



ÉVANGÉLISTEUR,

Hilaire

DU 4^e SIÈCLE À REZÉ



2

Michel KERVAREC



Hilaire

PREMIER ÉVÊQUE DE POITIERS

Hilaire, qui baptisa Lupien à Rezé était né vers 315 à Poitiers et y mourut vers 367. Il en était devenu l'évêque vers 350. On lui attribue des prédécesseurs mais ils semblent relever de la légende. En effet, l'empereur Constantin ne s'est converti qu'en 312. Dans son histoire de Poitiers, Robert FAVREAU écrit :

« ...le christianisme constantinien vit, partout en Gaule, ses structures calquées sur celles de l'administration civile romaine : l'évêque, élu par la communauté de fidèles, eut ainsi à Pictavi, sous sa juridiction, le territoire de la civitas tout entier, de Civaux à Rezé, et fut secondé par tout un peuple de clercs dont nous ne savons rien. A peine passée à la légalité, la religion nouvelle confirmait le primat de la ville sur des campagnes où survivrait longtemps le paganisme. C'est la personnalité hors du commun d'Hilaire qui donna d'emblée ses lettres de noblesse à la discrète église pictave. Saint Jérôme notait qu' « Hilaire, Rhône de l'éloquence latine, Gaulois et né à Poitiers », traitait les Gaulois de « fermés au chant des hymnes ». Sans doute parmi eux figuraient ses compatriotes, mais c'était leur culture plus que leur foi qui était ainsi mise en doute par le grand homme.

Hilaire était né à Poitiers vers 315 de famille noble, dit-on, et païenne. Comment il devint chrétien au point de devenir évêque nous demeure obscur, mais le fait est qu'après le concile de Milan en 355, il fut pendant dix ans le plus ardent défenseur de la foi de Nicée contre les Ariens. Sa gloire et les feux de son talent dépassèrent de beaucoup les frontières de sa petite patrie lorsque, en 356, il fut exilé par l'empereur arianophile Constance II en Phrygie où, pendant quatre ans, il rédigea son traité sur la Trinité qui lui valut d'être considéré comme le premier « docteur » de l'Eglise latine d'Occident. En 360, lors de l'avènement de Julien, il put regagner Poitiers dont sa haute figure fit un temps la capitale de l'orthodoxie. En 354 ou 356, il y avait accueilli le Pannonien Martin qui, vers 360, créait dans la villa qu'il lui avait prêtée à Ligugé le premier monastère d'occident. Il passa la fin de sa vie, jusqu'en 367 ou 368, à composer traités, hymnes et ouvrages de théologie s'adressant à l'ensemble du monde chrétien, et à lutter contre les séquelles de l'arianisme.





3.

St Hilaire-
de-Riez

Il avait été, au fond, le premier « grand homme » de Poitiers. Qu'une cité de cette importance ait donné naissance à un tel homme peut étonner mais ce qui est en cause ici, bien plus que la qualité de foi du personnage, est l'excellence de sa formation intellectuelle, car son plus grand mérite est d'avoir transmis à l'Occident, traduites en latin, les subtilités de la pensée théologique grecque. Il avait dû recevoir une remarquable formation auprès de maîtres païens installés dans sa ville, puis fut aidé par un certain Héliodore, au nom tout à fait oriental, à traduire du grec en latin l'œuvre d'Origène. On dit qu'il se convertit après avoir eu en mains la Bible, mais on ne saura jamais si la foi précéda et stimula chez lui la réflexion ou bien si ce fut l'éducation reçue qui l'inclina à se convertir à une religion alors totalement tournée en Orient vers la controverse de type philosophique. Il n'est sans doute pas représentatif du milieu chrétien de Poitiers au 4^{ème} siècle, mais ne doutons pas que sa présence et son enseignement aient grandement bénéficié à celui-ci. »

PRÉCISIONS que l'arianisme, hérésie du temps, fut prônée par le prêtre Arien (vers 256-336), originaire d'Alexandrie. Cette doctrine niait l'unité et la consubstantialité des trois personnes de la Sainte Trinité, donc de la divinité de Jésus-Christ. L'apostolat de Hilaire s'étendit donc jusqu'à Rezé. Deux paroisses du sud de la Loire lui sont dédiées: Saint-Hilaire-de-Chaléons et Saint-Hilaire-de-Clisson, autrefois Saint-Hilaire-des-Bois. Saint-

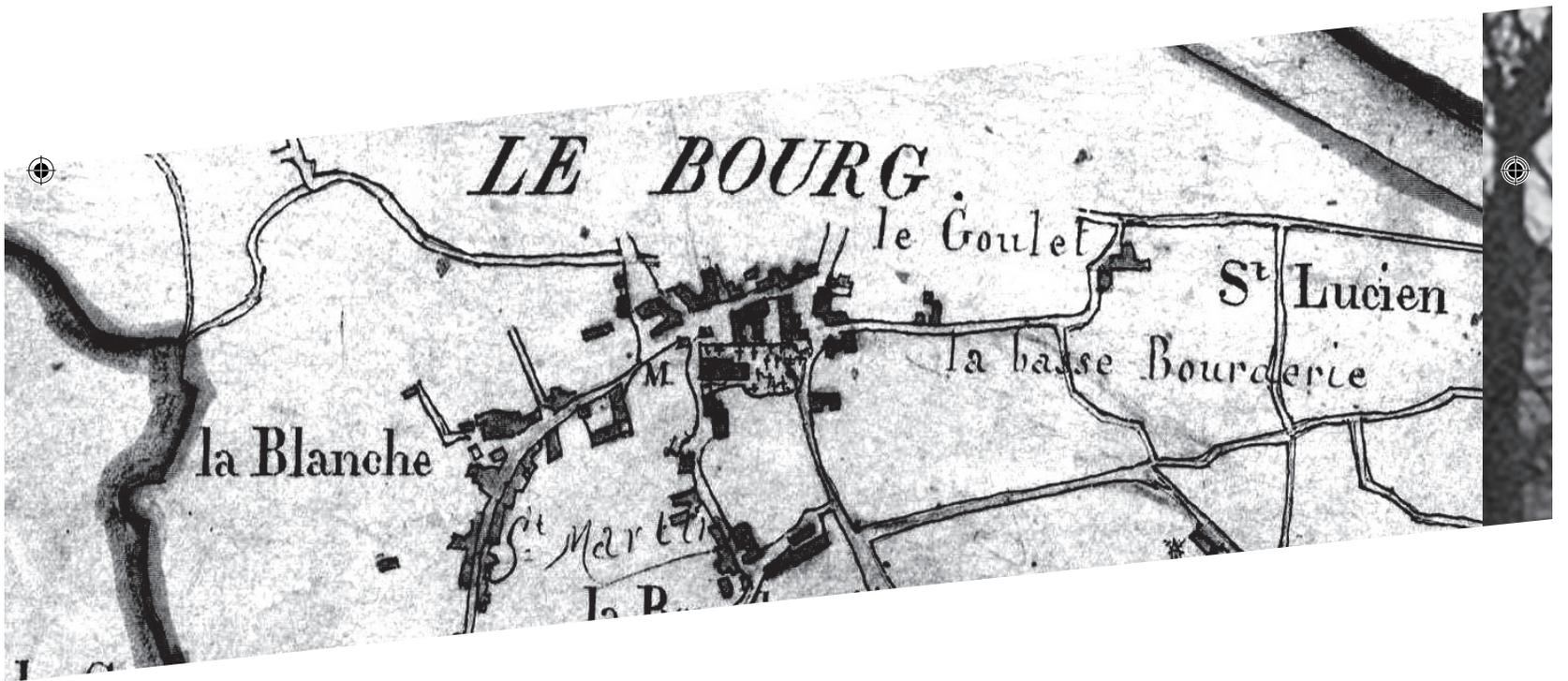
Fiacre a aussi été nommé Saint-Hilaire-du-Coin jusqu'au 16^e siècle.

En Vendée -l'ancien Bas-Poitou- elles sont beaucoup plus nombreuses: Saint-Hilaire-de-Loulay; Saint-Hilaire-de-Mortagne (rattachée à Mortagne); Saint-Hilaire-de-Riez; Saint-Hilaire-des-Loges; Saint-Hilaire-de-Talmont; Saint-Hilaire-de-Voust; Saint-Hilaire-du-Bois; Saint-Hilaire-la-Forêt et Saint-Hilaire-le-Vouhis.

Seul Martin (9 occurrences) est mieux représenté.

Photo.1
Cadastre 1826,
Rezé

2.
Rezé,
Église S^t Pierre



L'INSPECTION DE LA PAROISSE

de Rezay

EN 1682



3

Yves LOSTANLEN

Une paroisse

BIEN TENUE

*Une précision s'impose : le mot inspection est employé dans le titre de cet article par facilité de langage car, en réalité, le registre conservé aux Archives Départementales qui est ici présenté et commenté a pour intitulé une formule bien longue : « Ordonnances faites par nous, Messire Antoine Binet, abbé*1 de Notre-Dame de Melleray et grand Archidiacre* de Nantes faisant nos visites dans les paroisses de notre climat* de Retz ci-dessous mentionnées. »²*

AVANT D'ENTRER DANS LE DÉTAIL des directives d'Antoine Binet pour Saint-Pierre de Rezay qui, le 12 octobre 1682, inaugure sa minutieuse tournée dans la quarantaine de paroisses qu'il doit visiter, il paraît utile de se mettre en mémoire une vision globale du diocèse de Nantes à la fin du XVII^{ème} siècle, et cela, grâce aux travaux de Yves Durand³. Cet auteur souligne qu'à cette époque, les prêtres sont moins nombreux qu'au XVI^{ème} siècle, mais il y a par paroisse, en moyenne, un recteur* et deux prêtres. Il ajoute : « La qualité du clergé s'est incontestablement améliorée. On ne retrouve plus au XVII^{ème} siècle les défauts ou les vices que les témoins synodaux* dénonçaient un peu partout : négligence des rites dans une paroisse sur deux, concubinage dans un cas sur trois, ivrogneries des clercs, violences. » De même, on ne voit plus de prêtres ne résidant pas dans la cure qui leur est affectée. Le presbytère est généralement en bon état. Dans le climat de Retz, presque toutes les paroisses ont leur sacristain qui entretient l'église, creuse les fosses, sonne les cloches. Les revenus en argent

sont de peu d'importance ; ils sont surtout constitués de rentes en grains, vin et volailles. Terminons ce rapide coup d'œil en rappelant que la pratique dominicale est quasi-unanime.

En second préalable à la présentation des remarques de l'archidiacre, retranscrivons ici quelques extraits des « Statuts et Ordonnances de Mgr Gilles de Beauvau, évêque de Nantes, qu'il veut être gardés et observés en tout son diocèse, publiés au synode tenu en son palais épiscopal le 6 août 1682 »⁴, donc un peu plus de deux mois avant qu'Antoine Binet ne commence à sillonner le pays de Retz. Gilles de Beauvau, issu de la noblesse angevine, a succédé à son oncle à la tête du diocèse nantais en 1677 et y restera jusqu'en 1717. Dans le royaume du « roi très chrétien » Louis XIV, la religion va de soi : on naît chrétien. L'évêque édicte un véritable règlement qui s'applique aux clercs bien sûr en premier lieu mais aussi qui conditionne la vie personnelle et sociale de la population.

En voici quelques extraits :

¹ La définition des mots suivis d'un astérisque est donnée dans le glossaire | ² ADLA, G 51 | ³ Sous la direction de Yves Durand, ancien recteur de l'université de Nantes, *Histoire du diocèse de Nantes*, ed. Beauchesne, 1985, pp. 128 à 130

⁴ ADLA, cote 147 J In-12 256 éditeur Joseph Vatar, Nantes, 1748

Chapitre I.

Du devoir et de la charge des recteurs.

- Ne pas s'absenter plus de quinze jours sans l'autorisation écrite de l'évêque ou de ses grands vicaires.
- Demeurer dans les maisons presbytérales.
- Avertir les pères et mères de faire baptiser les enfants trois jours au plus tard après leur naissance.
- « Ils mettront les saintes huiles* dans les vaisseaux* d'argent »
- « Ils ne permettront pas que les garçons et les filles au-dessus de l'âge de sept ans aillent ensemble dans les mêmes écoles, ni qu'elles se tiennent dans les églises, mais ils feront en sorte qu'ils étudient dans des lieux séparés : à savoir les garçons sous des hommes et les filles sous des femmes qui leur enseignent aussi le catéchisme. » C'est aux recteurs de choisir les enseignants : ils doivent « se faire informer de leur capacité et bonne conduite. »
- « Nous leur commandons [...] de ne point souffrir dans leurs paroisses aucune assemblée de nuit, veillées*, fileries*, mailleries*, rendies*, cocasseries*, aires neuves* qui se font les dimanches et fêtes avec danses, basoches*, frairies*, bacheleries ou bachelettes*, aguillanneuf, qui sont tous de véritables sujets de débauches et de libertinages... »

Chapitre II

De la vie et des mœurs des ecclésiastiques.

« Nous défendons, sous peine de suspension, à tous les ecclésiastiques constitués en ordres sacrés de boire ou de manger dans les cabarets dans la paroisse où ils résident et hors d'icelles, si ce n'est à la distance d'une lieue pour le moins de l'extrémité de leur paroisse. » Il leur est interdit également « de se trouver aux bals, comédies, farces et autres spectacles qui se représentent dans les lieux et places publics. » Enfin, il ne doit pas se trouver « de femme ou fille dans les maisons de curés, à la réserve de leurs mère, tantes, sœurs ou nièces ». Une servante est tolérée, à condition qu'elle soit âgée de plus de 45 ans. Une importante partie de ce chapitre concerne l'église : « que soient construits des confessionnaux propres et décents... Dans l'église, on n'y souffrira point d'image mutilée ni de tableau déchiré ni qu'il soit attaché aux murailles quelque chose d'indécent ou profane... L'église sera bailliée* et purgée d'ordures, d'araignées et d'autres immondices tous les huit jours et le pavé aplani autant que faire se pourra... Il y aura à chaque porte de l'église un bénitier en bon état et l'eau bénite en sera renouvelée toutes les semaines... Le tabernacle* sera propre et honnête, orné par dedans de quelque étoffe de soie que l'on aura soin de nettoyer tous les mois. » Enfin, le recteur devra « entretenir jour et nuit une lampe ardente* devant le très saint-sacrement*. En ce qui concerne les sacristies, « elles seront garnies de piscines* et d'essuie-mains, et d'une table commode pour s'y habiller. »

Chapitre XVII

Des cimetières.

« Les recteurs, conjointement avec les marguilliers* feront en sorte que les cimetières soient tenus proprement, sans ronces ni épines, bien clos et fermés en sorte que les bestiaux n'y puissent entrer, et que l'on en fasse point un grand chemin. » Après avoir rappelé que les ossements devaient être déposés dans un « reliquaire* », l'évêque poursuit : « Nous exhortons les recteurs de disposer leurs paroissiens à ce qu'ils se fassent enterrer dans le cimetière, lieu ordinaire des sépultures. » Il ajoute qu'elles peuvent exceptionnellement être creusées dans l'église, mais avec « réparation du pavage ».

Chapitre XVIII

Les fabriqueurs*.

« Les fabriqueurs ou marguilliers doivent être de bonnes mœurs, prudents, et de bons économistes des biens et revenus de l'Eglise. Ils auront soin de faire construire un coffre pour mettre les papiers. » Il est même précisé qu'une clé de ce coffre doit être détenue par un marguillier et qu'une autre différente doit rester entre les mains du recteur.

C'EST DONC porteur de ces « statuts et ordonnances » épiscopales que l'archidiacre Antoine Binet, accompagné de son greffier, se présente au recteur de Saint-Pierre de Rezay, en ce 12 octobre 1682 qui est un lundi. Le rendez-vous a probablement lieu devant l'église, bâtiment du XV^{ème} siècle, de forme rectangulaire, avec un portail cintré Mais qui rencontre-t-il ? Selon, J. de Kersauson le recteur de Rezé, de 1663 à 1703, est Etienne Boileau ; cependant ce nom n'apparaît pas dans les registres de baptêmes, mariages, sépul-

tures d'octobre 1682 : les actes sont signés par un certain « Chauvelon, prêtre ». La démarche de l'archidiacre est importante et il est étonnant que le recteur en charge de la paroisse ne soit pas présent. Nous verrons dans le rapport de visite que Binet s'adresse à Messire Marin Macé. Est-ce un autre prêtre attaché à la paroisse ou un remplaçant temporaire d'Etienne Boileau ? Mais, là n'est pas l'essentiel. Entrons dans le détail des « injonctions » qui nous dévoilent quelques aspects du Rezé de la fin du XVII^{ème} siècle :

« Il est enjoint à Messire Marin Macé de mettre dans le coffre des archives de cette paroisse une copie du testament de Perrine Hugot, veuve, et ce dans deux mois. » Mais un peu plus loin, Binet fera écrire par le greffier : « Nous avons remarqué qu'il n'y avait point de coffre à mettre les archives. » Il donne un délai de trois mois pour en fabriquer.

« Il est enjoint audit Marin Macé de faire tous les dimanches un petit catéchisme en la chapelle de Saint-Eutrope au bourg de Pont-Rousseau. » Observation qui donne à penser que Pont-Rousseau était déjà un village assez important.

« Sur ce qu'il nous a été déclaré que le sieur Robardeau tenait l'école dans le dit bourg de Rezay tant pour les garçons que pour les filles, nous lui avons fait défense de la tenir à l'avenir en même maison, mais lui avons permis de le faire séparément. »

BINET demande donc explicitement l'application des directives de l'évêque sur la non-mixité. En parcourant l'ensemble du rapport, on constate qu'il y a une école tenue par un vicaire, mais uniquement de garçons, dans plusieurs paroisses du pays de Retz. L'ouverture aux filles ne se trouvait donc qu'à Saint-Pierre de Rezé.



En terminant avec l'église, l'archidiacre enjoint aux fabriciens « d'acheter des ampoules pour mettre les saintes huiles. » Et ce, dans le délai d'un mois. Il leur demande aussi de faire mieux entretenir par le sacristain le carrelage de l'église. Il veut sans doute souligner par-là que la planéité du sol est bien imparfaite en raison des sépultures autorisées trop souvent à son avis à l'intérieur de l'édifice. D'autres tâches seront imposées aux collaborateurs du recteur pour la gestion et la police du cimetière qui jouxte l'église. En effet, Binet a remarqué « que des particuliers avaient des portes et passages » donnant dans cet espace. La sentence tombe : « Ils devront dans les trois mois communiquer leurs titres justifiant leurs droits ; faute de quoi, les fabriciens les fermeront ». On sait que la mortalité infantile était importante et Binet observe pour Rezé comme pour pratiquement toutes les autres paroisses du « climat de Retz » : « qu'il n'y a point de lieu séparé pour enterrer les enfants morts -nés. Nous avons enjoint aux recteurs et fabriciens de faire séparer un coin du cimetière dans les trois mois. » Dernière prescription : « Nous avons vu et remarqué que la chapelle Saint-Symphorien étant dans le cimetière étant ruinée, nous avons ordonné qu'elle soit démolie. Que les matériaux d'icelle soient employés à la diligence dudit

recteur et fabriciens à faire un reliquaire pour recueillir les ossements du cimetière. »

Leur tâche accomplie, Binet et son greffier peuvent rentrer à Nantes et envisager la suite avec la même pugnacité.

Des extraits des documents de 1682 qui ont été présentés, on retiendra plusieurs choses : d'abord l'image du recteur, homme du sacré, à l'ascèse irréprochable, soucieux de l'éducation chrétienne de ses ouailles et de leur moralité. L'Eglise se méfie des réjouissances populaires qui devaient être nombreuses et variées si l'on en juge par l'énumération qu'en fait l'évêque. Il est vrai que sous l'Ancien Régime la fête, expression d'une joie collective, peut donner lieu à des dérapages. Voici une définition qui la cerne particulièrement bien : « La fête est un temps de l'altérité, une suspension ou une rupture de l'ordre quotidien, un temps de l'exaltation des émotions suscitées par l'ensevelissement de la grisaille ordinaire [...] un temps de l'excès avec le basculement dans une séquence placée sous les signes de la ripaille, des libations, du chant, du jeu et de la danse jusqu'à l'épuisement des corps »⁷ Ensuite, la gestion de l'église et du cimetière exige une bonne organisation administrative, le respect de règles d'hygiène et de salubrité. Et puis, on aura appris qu'il a existé une chapelle, bien modeste sans doute, dédiée à Saint-Symphorien. A Pont-Rousseau, on savait qu'il y en avait une, sous le vocable de Saint-Eutrope, et, ici, on a vu que Binet recommandait de l'utiliser pour le catéchisme. L'abbé Grégoire notera qu'en 1790, elle était desservie régulièrement par un chapelain et qu'elle était « meublée et ornée »⁸.

3.

Abbaye de la Meilleraye de Bretagne



4.

Miniature sceau de Gilles de Beauveau, Evêque de Nantes

⁵ Pierre Grégoire, *Etat du diocèse de Nantes en 1790*, Forest et Grimaud imprimeurs, 1882, p 87 | ⁶ J. de Kersauson, *Etat séculaire du clergé dans le diocèse de Nantes*, Bourgeois, imprimeur-éditeur, 1892 | ⁷ Michel Cassan, article Fêtes dans le *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, sous la direction de Lucien Bély, P.U.F., 2006 | ⁸ Pierre Grégoire, *op. cit.*

GLOSSAIRE

Les mots sont classés en deux catégories, dans l'ordre où ils apparaissent dans le texte :

VOCABULAIRE RELIGIEUX

Binet est ABBE, de l'araméen abba, père, c'est-à-dire supérieur d'une abbaye, et ARCHIDIACRE, titre donné à un vicaire général responsable de l'administration d'une portion du diocèse, sous l'autorité de l'évêque. CLIMAT, subdivision d'un diocèse.

RECTEUR, c'est ainsi qu'on appelle le curé en Bretagne.

SYNODAUX, de synode, du grec sun, ensemble et odos, chemin. Assemblée pour délibérer et prendre des décisions en matière de doctrine et de discipline. SAINTES HUILES, elles sont utilisées dans certains sacrements.

VAISSEAUX, ici, ce sont des récipients ayant une forme de coque de navire contenant ces huiles.

BAILLEE, la baille, c'est l'eau. Ici, on comprend balayage ou lavage à grande eau. Dans l'église, les fidèles se tenaient debout ; seuls, les seigneurs avaient droit à un banc.

TABERNACLE, du latin tabernaculum, tente. LAMPE ARDENTE, SAINT-SACREMENT, le tabernacle est un petit coffre qui, à cette époque, est devant l'autel. Il contient l'hostie consacrée, le Saint-Sacrement. Sa présence est indiquée par une lampe qui reste allumée en permanence dans le chœur de l'église.

PISCINE, lave-mains.

FABRIQUEUR et MARGUILLIER, les deux mots sont à quelque chose près synonymes même si le fait de les employer distinctement ici signifie qu'ils ont des tâches particulières. Dans chaque paroisse il y en a plusieurs. Ils constituent la fabrique. Ce sont des laïcs chargés de l'administration des biens de la communauté : église, cimetière, presbytère.

RELIQUAIRE, boîte destinée à recevoir des ossements.

TRADITIONS POPULAIRES

VEILLERIE, veillée, sans doute.

FILERIE et MAILLERIE, la filerie est un lieu où l'on file le chanvre pour l'employer soit en fil soit en corde ; la maillerie est un moulin à battre le chanvre.

RENDIE, signification non trouvée.

COCASSERIE, bouffonnerie.

AIRE NEUVE, aire plane aménagée pour le battage au fléau des céréales. L'opération comportait deux étapes. La première consistait à recomposer le terrain à partir des matériaux apportés, la seconde, à le tasser et aplanir. Apprêter le terrain était à la fois une rude tâche et un plaisir. En effet, c'est en dansant que l'on pilonnait l'argile. Il faut croire que le plaisir l'emportait sur la peine, puisque cette seconde phase était appelée dans toute la Basse-Bretagne, « fest al leur nevez », la fête de l'aire neuve, et qu'aujourd'hui encore [en 1960] beaucoup de vieillards placent ces journées parmi les plus joyeuses qu'ils aient connues. (J-M. Guilcher, Arts et Traditions Populaires, P.U.F., 1960, p. 158) Cette coutume a donc existé en pays nantais.

BASOCHE, la basoche, ce sont les gens de justice. Elle organisait des divertissements collectifs.

FRAIRIE, il faut entendre frairie ici, non comme une division de paroisse, mais comme une festivité où l'on faisait bonne chère.

BACHELERIE ou BACHELOTTE. Ce sont des réjouissances organisées par les jeunes gens. Le dictionnaire de l'Ancien Régime de Lucien Bély les classe dans les sociétés de jeunesse. Les bacheliers sont les jeunes hommes à marier. En Poitou, il y a même un capitaine des bacheliers qui choisit la reine des bachelettes parmi les jeunes filles.

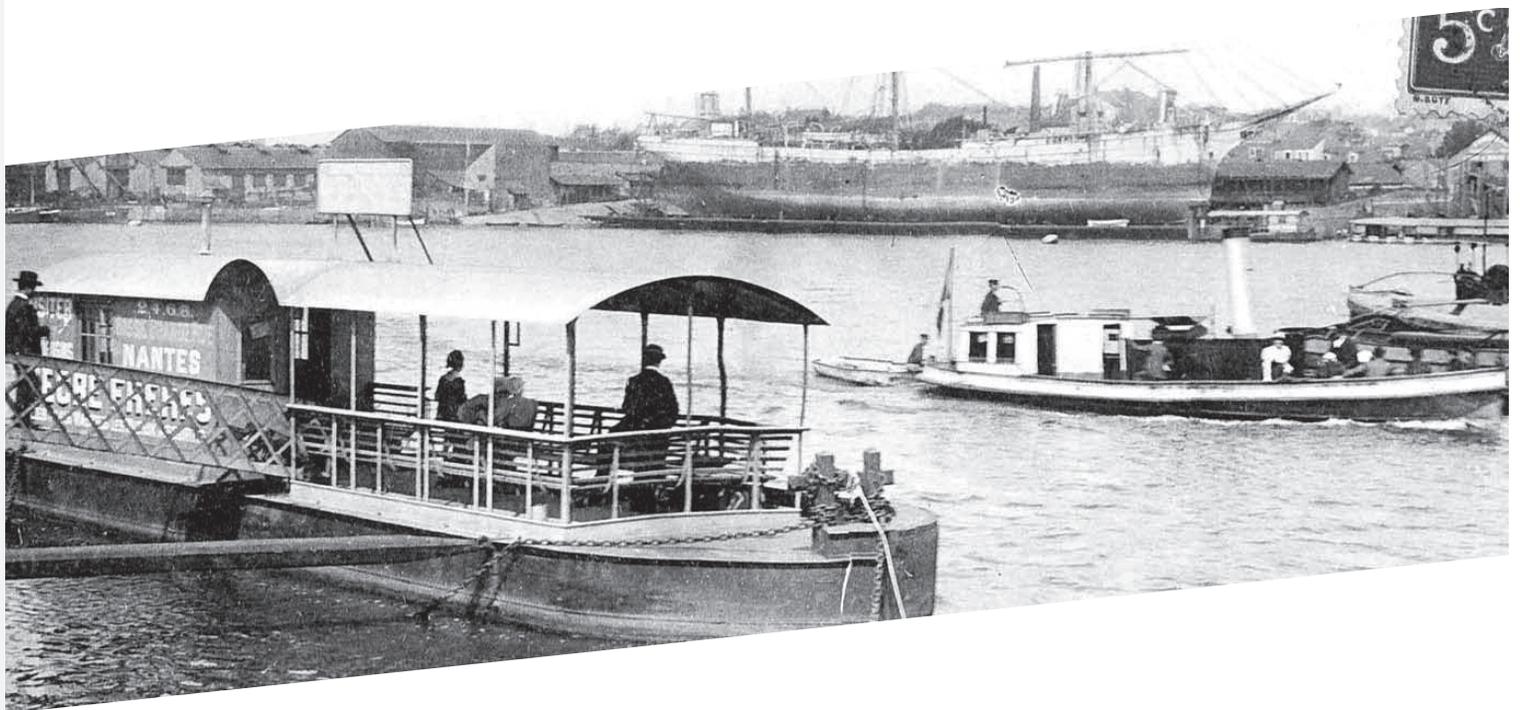
AGUILLANEUF, a ghel an heu, en celte, que le blé germe ! C'était la formule prononcée par les druides au solstice d'hiver lorsqu'ils coupaient le gui sacré. La tradition de s'embrasser sous le gui, porte-bonheur symbole de prospérité et de longue vie, a perduré. L'expression au gui l'an neuf est attestée depuis le Moyen-Age. Les enfants la prononçaient le jour de l'an pour quêmander quelque aumône. (wiktionary.org)



NAUFRAGE CORPS ET BIENS DU

Trois-mâts Lamour

DU CAPITAINE ERTAUD, 1871



4

Michel KERVAREC

Photo.1

Port de Trentemoult

Une bataille juridique

ENTRE MICHEL TILLE ET SON ASSUREUR

Notre ami Michel TILLE, qui fut professeur d'histoire au collège de l'abbaye de Chantenay, nous a fourni la copie d'un document trouvé dans les archives de cet établissement lequel, autrefois, préparait aux métiers de la mer. Il s'agit de la reproduction, dans une plaquette, des attendus du procès entre le plaignant Michel TILLE, constructeur de navire à Norkiouse, et ses assureurs, TILLE étant aussi intéressé dans le capital du trois-mâts Lamour, perdu en mer avec son équipage.

A cette occasion, Michel TILLE découvrit un lointain parent dont, jusque là, il n'avait jamais entendu parler.

Le trois-mâts Lamour a été lancé aux chantiers TILLE de Rezé, le 29 mai 1870, pour naviguer au long cours. Son armateur était un nommé LEGAL. Le navire, encore neuf, coula corps et biens en mer de Chine entre Hong-Kong et Shanghai. Il avait quitté Hong-Kong le 31 août 1871 pour ne plus reparaitre. Déclaré perdu en mer, son dossier fut clos le 1er janvier 1872. Mais, commença un long procès entre TILLE, le constructeur et intéressé, d'une part, et les assureurs, d'autre part, ceux-ci déclarant comme nulle et non avenue l'assurance de 9.000 francs contractée par le premier sur le Lamour et entérinée par une police datée du 28 décembre 1871. Selon les assurances, à cette date, TILLE savait très bien que le navire était perdu. L'avocat des assureurs indique que ceci « paraît d'autant plus certain que la date du 31 août choisie par TILLE pour faire commencer les risques à l'année est précisément celle indiquée par le capitaine à son armateur et à sa famille dont TILLE est proche voisin, comme jour du départ (de Hong-Kong), suivant les pièces fournies au procès ».

Les assureurs produisent encore la copie d'un document provenant des Messageries maritimes françaises de Shanghai où sont indiqués les mouvements de navires français dans ce port entre le 5 octobre et le 2 novembre 1871. Le Lamour n'y apparaît pas, preuve qu'il était déjà perdu et que TILLE le savait forcément. En conséquence, il devait être débouté et condamné aux dépens. Il fit appel, mais ce fut pour se faire enfoncer un peu plus. Dans les considérants, on lit : « en admettant que les malles des Indes, arrivées à Marseille le 10 novembre, 2 et 16 décembre, où la télégraphie électrique ne lui eussent apporté aucune nouvelle mauvaise sur le sort du navire Lamour, ce silence seul était de nature à l'inquiéter, lorsqu'il est appris que le voyage de Hong-Kong à Newshang (Shanghai) est relativement assez court, que des navires, partis après Lamour pour la même destination, étaient déjà de retour au port de départ, où ils annonçaient au sieur DEGENAIS que Lamour n'avait pas paru à Newshang ; « Qu'il résulte, au surplus, de la dernière lettre écrite par ERTAUD à sa famille, le 31 août 1871, qu'il ne considérait pas lui-même le voyage comme devant être de longue durée puisque, partant pour Newshang, il leur recommandait d'adresser leur prochaine lettre à Hong-Kong chez le sieur DEGENAIS ; « Considérant, enfin, que, quelle que put être l'opinion personnelle de TILLE lorsque, contrairement à ses habitudes, il assurait le 29 décembre son intérêt dans un navire parti le 31 août et dont il n'avait pas de nouvelles, cette circonstance était au moins assez importante pour être portée à la connaissance de l'assureur ; « Que le silence gardé à cet égard est une réticence dont le caractère et la portée peuvent être souverainement apprécié par les juges, et qu'elle est de nature à entraîner la nullité du contrat ; « Adoptant au surplus, les motifs des premiers juges, confirme le jugement appelé et ordonne qu'il sortira son plein et entier effet ; « Condamne l'appelant en l'amende ordinaire et aux dépens » Comme on s'en doute, ce fut la fin des chantiers TILLE et la ruine personnelle de ce dernier.

*Extraits de
jugement*

JURISPRUDENCE

Nantes, 13 avril 1872.

ASSURANCES MARITIMES.- RÉTICENCE.- NULLITÉ.

L'assuré qui n'indique pas à son assureur ce qu'il sait des circonstances du risque commet une réticence emportant la nullité de l'assurance. Il n'est pas besoin de rechercher si c'est par oubli, négligence ou légèreté, ou si c'est volontairement que l'assuré n'a pas donné les renseignements qu'il possédait.

Spécialement, il y a réticence lorsque l'assuré fait couvrir un risque à l'année, sans déclarer qu'à la date à laquelle il fait commencer les risques, le navire entreprenait un voyage de courte durée, lorsque, par cette déclaration, l'assureur eût compris que le navire était en retard.

TILLE contre GUILLON

JUGEMENT

« Le Tribunal,

« Vu l'acte du 19 janvier 1872, par lequel GUILLON, agent à Nantes des Compagnies d'assurances maritimes la Vigie, la Seine et le Finistère, déclare au sieur TILLE qu'il tient pour nulle et non avenue l'assurance de 9.000 francs qu'il lui a fait souscrire sur corps du navire Lamour ;

« Vu la protestation du sieur TILLE, en date du 24 du même mois, contenant assignation à comparaître devant ce Tribunal pour entendre dire que l'assurance conservera son plein et entier effet ;

« Vu les autres faits et documents de la cause et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

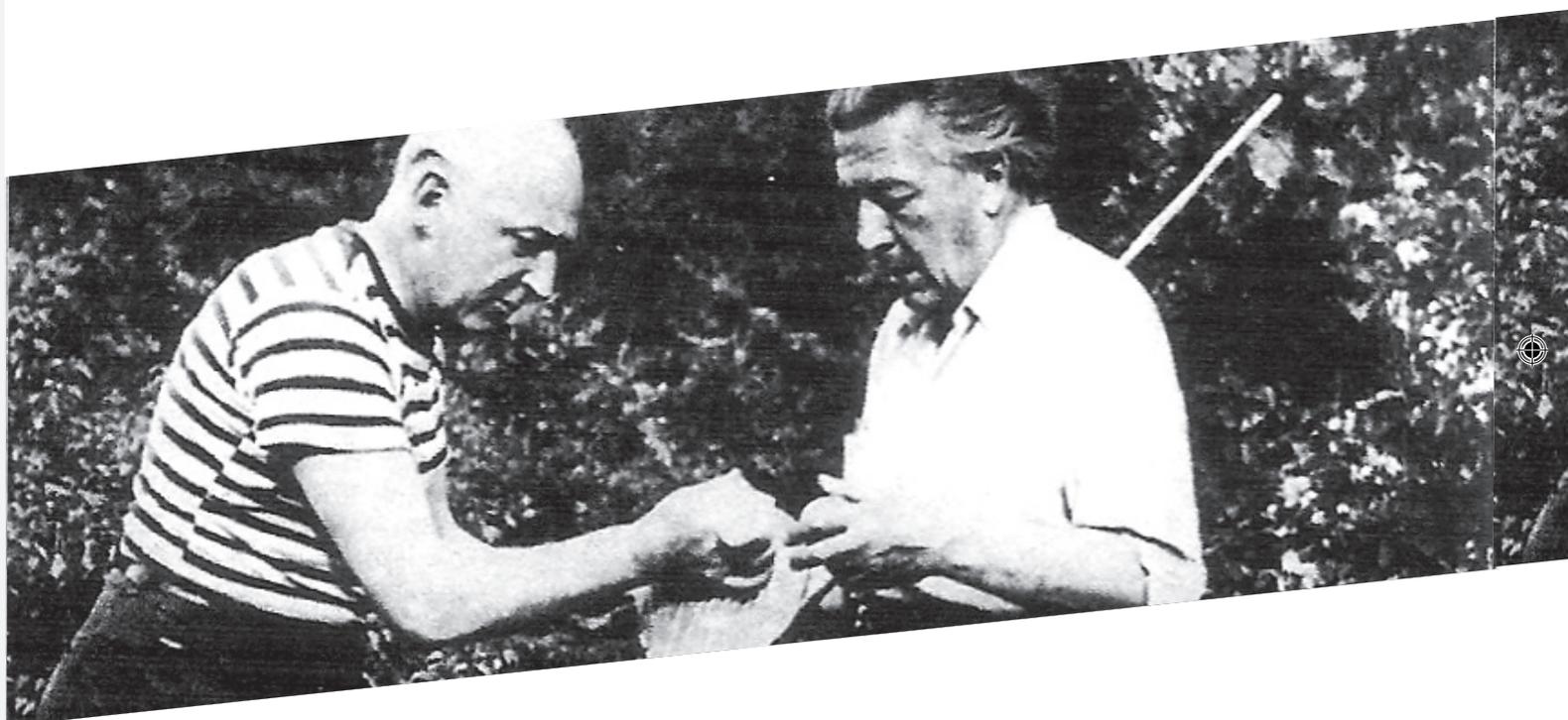
« Attendu que par la police en date du 29 décembre 1871, GUILLON, en sa qualité d'agent des trois Compagnies précédemment indiquées, a assuré une somme de 9.000 francs sur corps, quille et toute dépendances du navire français Lamour.



LE MOUVEMENT DADAÏSTE

Benjamin Péret

ET LA GUERRE DE 1914-1918



5

Michel KERVAREC

Photo.

*Benjamin Péret et
André Breton 1956*



LES Dadaïstes



2.
B.Péret, (AMR)

Benjamin Péret, l'un des fondateurs du mouvement Dada et du surréalisme, est né à Pont-Rousseau en 1898. Il fréquenta l'école publique du lieu. On ne sait si c'est là qu'il rencontra pour la première fois son ami Yves Tanguy qui séjourna aussi à Pont-Rousseau pendant son enfance. Il était né à Paris en 1900 et devait devenir un peintre surréaliste majeur.

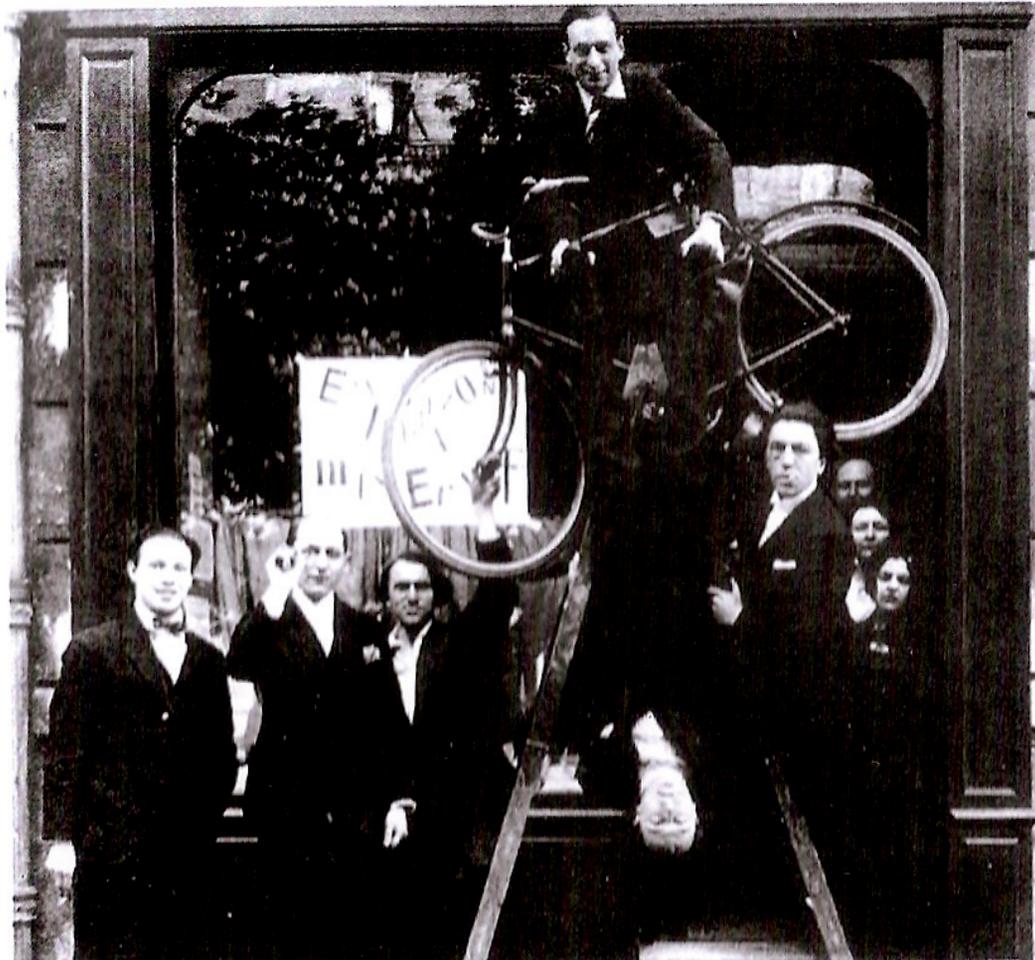
BENJAMIN PÉRET était un révolté dès l'enfance, sans que l'on sache l'origine de cette disposition. Est-ce l'absence du père ? Il fréquenta l'école des Beaux-Arts de Nantes comme Jacques Vaché, autre révolté mort prématurément (d'une overdose d'opium).

Le mouvement Dada est né en 1916 en haine de la guerre et de ceux qui l'avaient provoquée et l'entretenaient, en rejet de la société qui l'acceptait aussi. Le jeune Benjamin causait tant de soucis à sa mère que celle-ci lui donna à choisir entre la maison de correction ou l'armée. Il s'engagea alors dans l'armée et partit au front d'Orient, à Salonique. Il était alors en bonne santé et revint malade en 1919.

Dans « La parole est à Péret » il écrit : « Pendant la Première Guerre, j'avais pris contact avec l'armée au 1^{er} régiment de cuirassiers, véritable bagne où les

gradés de tout rang n'avaient envers les soldats que les insultes les plus grossières à la bouche, accompagnées de continuelles remarques de sanctions ». Aussitôt démobilisé, il quitta Nantes pour Paris avec l'idée de se lancer dans la littérature. Sa mère y était venu peu de temps avant pour rencontrer André Breton, alors jeune écrivain et directeur de la revue « Littérature ». Après Breton, Péret rencontra Max Jacob puis Francis Picabia l'un des pionniers de l'art abstrait. A peine arrivé à Paris, Péret se trouvait donc projeté dans l'avant-garde littéraire et artistique du temps. Ainsi, il devint un des collaborateurs de « Littérature » aux côtés de jeunes de sa génération tous traumatisés par la « boucherie » de 14-18. Leur colère les faisait rejeter la société, ses conventions, ses mensonges et sa barbarie.

Francis Picabia et Tristan Tzara étaient à la tête du



3.

*Vernissage expo
Max Ernst, Paris
1920.*

*De gauche à
Droite :*

*R.Hilsum, B.Péret,
S.Charchoune,
P.Soupault,
A.Breton,
J.Rigaut (la tête
en bas)*

mouvement Dada qui allait se manifester en multipliant les provocations au cours des spectacles publics, provoquant volontairement l'hostilité pour briser l'acceptation de la « normalité », ceci jusqu'à la bagarre. Les premiers temps Benjamin Péret était en retrait. Il se distinguait de ses amis par ses origines populaires et le caractère autodidacte de sa formation, alors que eux étaient des produits de l'Université. Un temps, il fut même leur souffredouleur. Robert Desnos écrit que « les membres du groupe exerçaient sur lui les uns leur indifférence, les autres leur cruauté, tous leur esprit de mystification ». Le premier scandale public initié par Benjamin Péret se produisit à la salle Gaveau en mai 1920 où il parut sur la scène en criant « Vive la France et les pommes de terre frites ! » provoquant les rires des uns, la colère des autres.

Lors du vernissage de l'exposition Max Ernst, il s'était caché dans une armoire et, chaque fois qu'une personnalité du Tout-Paris arrivait, il lui adressait une épithète désagréable, d'où des effets comiques dans l'entourage.

Barthélémy Schwartz, dans son ouvrage « Benjamin Péret, l'astre noir du surréalisme », paru aux éditions Libertalia, écrit : « Le « procès Barrès » allait marquer une étape importante dans l'histoire de Dada par le retentissement du scandale qu'il devait provoquer. Sous l'impulsion de « Littérature », Dada sortait du domaine littéraire et artistique. Pour la première fois, il intervenait sur le terrain politique en mettant en accusation publique Maurice Barrès (1862-1923), un écrivain patriote qui s'était distingué par ses positions va-t-en-guerre.



4.

B. Péret
(au centre),
A.M. Rezé

La manifestation touchait aux limites mêmes de Dada, car ses animateurs cherchaient à transformer le classique dispositif de mise en déroute des valeurs existantes en mode d'affirmation de valeurs nouvelles. Au sein même de « Littérature », les avis étaient partagés. Eluard et Soupault manifestaient peu d'enthousiasme à l'idée d'une « mise en accusation » de l'écrivain. Péret, au contraire, que l'armée avait envoyé sur le front à Salonique, était favorable au « jugement ». C'est à son initiative que le tribunal avait été surmonté d'une grande banderole sur laquelle chacun pouvait lire : « Nul n'est censé ignorer Dada ». Picabia, en revanche, était ouvertement hostile au procès ; quant à Tzara, qui niait la possibilité pour Dada de juger quelque individu – qu'il s'agisse de Barrès ou de n'importe qui d'autre –, il était très réservé sur ce projet qui n'avait de dadaïste que le nom. Le « procès », d'ailleurs, n'était pas dénué d'ambiguïté, car ce qui était reproché en premier lieu à l'accusé – dont plusieurs accusateurs avaient admiré les premiers écrits – avant même ses positions guerrières jusqu'au-boutistes, c'était d'avoir trahi ses idéaux de jeunesse. Avant d'être politique, ce procès se voulait éthique...

« C'est par accident, lié à l'intervention de Péret, que le « procès » s'était transformé en énorme scandale politique. Il était monté sur la scène déguisé en soldat inconnu, en marchant à la manière des soldats allemands (à peine deux ans après l'armistice), le visage caché par un masque à gaz. « Sie

verstehen nicht ? » avait demandé le président Breton, « Nein. Ich bin Kaput », avait répondu le soldat inconnu. « Raus ! » avait ordonné le président au soldat inconnu au garde-à-vous qui avait aussitôt quitté la scène au pas de l'oie. C'est à cet instant que la salle avait explosé de colère. Dada avait renoué avec l'orchestration du chaos au milieu d'un déchaînement d'injures et de violences. « L'affaire Barrès » venait d'éclater. Une partie des spectateurs choqués dans leurs positions nationalistes s'étaient mis à déclamer la Marseillaise tandis que d'autres, plus hardis, étaient montés sur la scène pour en découdre avec le soldat inconnu. Péret s'en était sorti, mais in extremis, en se faufilant sous le rideau rapidement baissé. Excédé par le scandale, Picabia lui-même avait quitté les lieux en entraînant avec lui plusieurs spectateurs. Le dadaïste convaincu avait eu raison du dadaïste notoire. Le lendemain, on pouvait lire dans la presse :

« Les Dadas, que nous appellerons, si vous le voulez bien, les jeunes Dadas, sont venus à bout de la patience souriante du « vieux Dada » Picabia lui-même ! (Comedia, 15 mars 1921).

Les organisateurs du « procès » s'étaient gardés de critiquer le nationalisme, pour porter l'essentiel de leurs attaques sur l'atteinte à la « sûreté de l'esprit ». L'accusé a « usurpé la réputation de penseur », dénonçait André Breton. Mais, par son impact scandaleux sur une assistance médusée, la charge de Péret avait dépassé les intentions pre-

mières en pointant le véritable enjeu politique du procès : la condamnation de l'union sacrée et du patriotisme.

Pour la presse, l'affaire était entendue. Pour Comedia : « ce fut une manifestation pitoyable, grotesque, odieuse même par l'introduction dans cette mascarade sans gaîté du symbole que le soldat inconnu représente pour l'immense majorité des Français. Les Dadas ont commis le « crime contre la sûreté de l'esprit » qu'ils imputaient à l'auteur du Jardin de Bérénice. Ils doivent être punis : le silence absolu sur leurs faits et gestes est la peine la plus lourde qu'on puisse leur appliquer désormais. »

Pour La Liberté :

« Une chienlit grotesque, stupide et indécente a eu lieu à Paris.... L'évocation odieuse, ignoble du soldat inconnu dépassait toute mesure » ; pour Le Matin : « Dada exagère. Le passeport de ce bruyant étranger est-il bien en règle ? » ; ou pour L'Opinion : « L'un d'eux a osé monter sur le théâtre vêtu de bleu horizon, sous le casque, et portant sur sa face le masque contre le gaz où il poussait d'indécents grognements. »

Benjamin Péret apportait à Dada un éclairage original, plus politique et plus intransigeant dans ses dénonciations. Il avait bousculé par ses interventions un mouvement encore très redevable à l'art et à la littérature, et par là trouvé une place parmi les dadaïstes. Dada n'était pas une tentative de renouvellement de l'art comme l'avait été le cubisme ou le futurisme. Un véritable désir de table rase l'animait qui ne s'appuyait pas sur une nouvelle théorie



5.

À droite B.Péret
(A.M Rezé)

artistique. Autre chose pouvait émerger qui avait à voir avec la redéfinition même de l'usage du langage et de la pensée, quelque chose qui n'avait pas encore de nom. Toutes ces questions n'étaient pas encore posées clairement. Qu'importe. Pour Péret, Dada avait été à la fois une manière d'être dans ce monde et une première expérience publique de la liberté de parole. Dans l'immédiat, il était prêt à suivre ses amis dans une nouvelle aventure collective. Vive Dada ! »

AINSI était Benjamin Péret qui devait continuer ses provocations chez les surréalistes, en grande partie issus de Dada. Il devait participer à la guerre civile espagnole aux côtés des anarchistes. Il fut un temps attiré par les trotskistes, mais fondamentalement, il se rattachait au courant anarchiste et lui resta fidèle jusqu'à la fin de sa vie en 1959.

Photo.1

*Trentemoult, son quai
et sa rade*

2.

Trentemoult et ses commerces





A TRENTEMOULT

Jules Lambert

CHARCUTIER COMMUNISTE



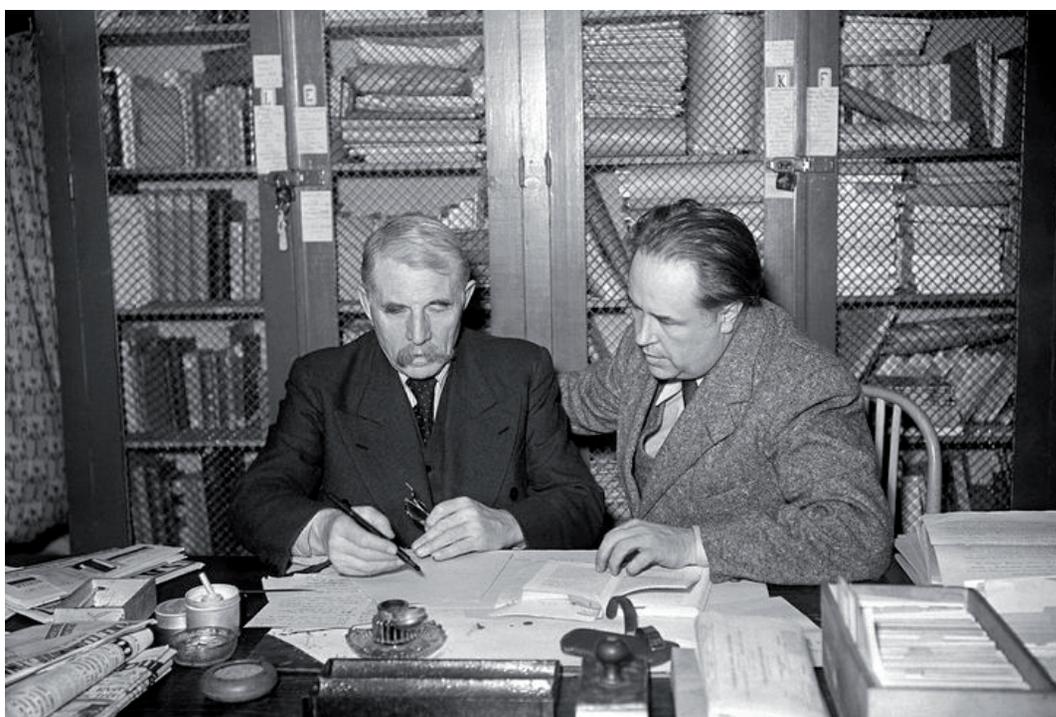
6

Michel KERVAREC



Jules Lambert

PACIFISTE



1.

Cachin et
V.Couturier

Jules Lambert était charcutier à Trentemoult.

La guerre le rattrapa comme bien d'autres et il dut partir au front risquer sa vie contre son gré. C'était un socialiste, certainement dans la mouvance des opposants au nationalisme va-t-en-guerre de 1914. La mort passa bien près de lui et il revint à Trentemoult dans la catégorie des « grands invalides de guerre », sans que l'on sache quelle part de lui il avait laissé sur le front.



2. Dirigeants communistes en visite du musée d'Art français à l'Exposition de 1937 (Canablog)

De gauche à droite, Racamond, Semard, Bonte, Frachon, Monmousseau, Cachin, Vaillant-Couturier, Thorez, Duclos, Guyot, Sampaix

LORS DE LA SCISSION du parti socialiste en 1920, il rejoignit ceux qui fondèrent le parti communiste. L'attitude à avoir vis-à-vis de la révolution bolchevique avait divisé les militants mais pas seulement. Il y avait aussi d'autres points de désaccord, entre autres sur les leçons que l'on devait tirer du massacre qui venait de finir. Jules Lambert éprouvait une haine profonde de la guerre, de l'armée et des nationalistes ouverts ou cachés, comme tous les premiers communistes sortis des tranchées. Il est intéressant de constater que Gomichon, le secrétaire départemental du PCF, ouvrier métallurgiste, était adjudant de la coloniale peu de temps auparavant. Jules Lambert devint le trésorier. Son commerce de charcuterie était florissant et, d'après la police, il était le principal mécène du jeune parti communiste. Les premières années, par ses structures, celui-ci ressemblait au parti socialiste mais on allait vite « bolcheviser » et exclure les francs-maçons,

les anarchisants et tous ceux qui n'entraient pas dans la nouvelle normalité. Ainsi, lors d'un congrès départemental, Jules Lambert fit voter une motion qui demandait l'exclusion du parti de tous ceux qui arboraient des décorations militaires à la boutonnière.



3. Adhésion, pcf



Photo.1
Car Drouin

2.
*Vertou, L'Hirondelle,
bateau venu de Pont-Rousseau*



Pont-Rousseau-Vertou

DU BATEAU À L'AUTOCAR



7

Emilienne LEROUX &
préface de Michel KERVAREC

PRÉFACE

Dans le n° 214 des Annales de Nantes et du Pays nantais, paru en 1984, l'historienne Emilienne Leroux, native de Vertou, nous conte ce qu'était la navigation quotidienne sur la Sèvre entre Vertou et Pont-Rousseau, laquelle se termina en 1932 avec l'ouverture d'une ligne d'autocars entre Vertou et Nantes.

Ces navigations avaient encore lieu les week-ends dans les années 1960. J'habitais alors Vertou et l'un de mes collègues vivait, lui, rue Alsace-Lorraine à Pont-Rousseau, avant d'aller rejoindre sa Guadeloupe natale peu après. Amateur de football, il avait pris le bateau pour venir suivre je ne sais quel match à la télévision chez moi. C'était en 1963 et peu de gens disposaient d'un téléviseur à cette époque. Ces temps paraissent aujourd'hui bien lointains. Encore plus lointain, apparaît ce que vécut Emilienne LEROUX. Il nous faut imaginer les Vertaviens descendre du bateau sur le quai de la Verdure à Pont-Rousseau tous les jours puis aller prendre le tramway à destination du centre de Nantes pour la plupart. Puis, le soir, même par les nuits d'hiver, il leur fallait faire le chemin inverse, ceci en trois quarts d'heure. Mais laissons parler Emilienne LEROUX.

M.K

Bataille historique

LA ROUTE CONTRE LA RIVIÈRE

On a parfois du mal à imaginer ce qu'ont été les difficultés des communications, il y a une cinquantaine d'années. L'histoire de Vertou est exemplaire à ce sujet.

CETTE CHARMANTE COMMUNE n'est qu'à huit kilomètres du centre de Nantes : distance dérisoire ! Or, jusqu'en 1932, les Vertaviens qui n'avaient pas le goût ou la possibilité de faire de la bicyclette n'avaient le choix, pour aller en ville, qu'entre le train et le bateau. (L'automobile, dans les années 20, et même dans les années 30, est encore un objet de luxe). Mais la gare se trouve à deux bons kilomètres du bourg. Il valait presque mieux, en l'occurrence, parcourir à pied les cinq kilomètres de la route de Sèvres, et y prendre le tramway à son terminus. Encore fallait-il avoir de bonnes jambes !

Restait donc le bateau à vapeur qui, par l'Angebarrière et Beautour, suivait jusqu'à Pont-Rousseau, le cours de la rivière. Soulignons que cette formule est ici toute littéraire, car la marée se fait largement sentir à Vertou, ce qui donne bien du charme au quartier de « La Chaussée » ; à marée haute, l'eau atteint les branches des grands saules, dans les îles, à marée basse, elle sort en bouillonnant du déversoir, près de l'écluse, et serpente entre les cailloux et les plantes aquatiques.

Les marées basses étaient moins accentuées jadis (le creusement constant de l'estuaire a augmenté considérablement le phénomène de l'étiage), mais elles n'étaient pas sans poser de problèmes aux bateaux qui circulaient pendant les périodes de sécheresse. Les problèmes n'étaient pas moindres d'ailleurs en hiver, quand les eaux gonflées par les crues ne laissaient que juste la place du passage

sous le pont de la Morinière.

Cependant, vaille que vaille, les « Hirondelles » de Messieurs BUREAU assumaient régulièrement leur service. Mais il fallait compter trois bons quarts d'heure pour atteindre Pont-Rousseau, qui n'était pas tout à fait au centre de la ville !!

En ce qui me concerne, j'ai gardé de ces voyages en bateau accomplis régulièrement une fois par mois pendant toute mon enfance, des images pleines de poésie : même celles des retours aux soirs d'hiver, quand les voyageurs se tassaient dans la pénombre sur les bancs de moleskine des deux cabines bien closes. Les lampes avaient une faible et réconfortante lueur dorée. Au dehors, il y avait l'eau, le vent, le noir, le mystère... L'été, par beau temps, on allait s'asseoir à l'avant ou à l'arrière du bateau pour profiter au maximum des jeux de la rivière et de la somptuosité des frondaisons qui la bordent au long de sa rive gauche. Le dimanche, pendant la belle saison, un bateau beaucoup plus grand et plus aéré déversait sa cargaison de Nantais dans les guinguettes et les prés des alentours. Il poursuivait même sa route jusqu'à Château-Thébaud, après le passage de l'écluse.

Le temps ne compte guère dans l'organisation des journées enfantines, et les « Hirondelles » suffisaient à mes exigences. Mais le monde des grandes personnes commençait, lui, à trouver bien long le temps des trajets. Déjà depuis un certain nombre d'années, la maison DROUIN avait mis des autocars en service entre Nantes et un nombre important



3.

Sèvre, La Morinière
en Rezé

d'agglomérations : en 1932, elle ne desservait pas moins de cent cinquante localités. Pourquoi Vertou serait-il demeuré en dehors du progrès ?

C'est alors qu'un habitant du bourg, Monsieur BOIZET, qui possédait un petit café près de la place de l'Eglise, décida de se lancer dans l'aventure. Il acheta un car, un magnifique car beige et rouge, de forme « aérodynamique » et mit son car, sa complaisance et sa bonne humeur au service de la population. Ce fut un triomphe, en même temps qu'une révolution !

J'ai dans mon souvenir, des images de retours héroïques, le soir, quand la « galerie » disparaissait sous des amoncellements de bagages et de paquets hétéroclites, auxquels deux ou trois joyeux compères tenaient parfois compagnie quand ils n'avaient pu trouver place à l'intérieur du car ; il n'était pas rare d'en voir quelques autres sur les marchepieds, agrippés tant bien que mal aux portières : Jean BOIZET était un homme de grand cœur ; il avait pour principe de ne jamais laisser quelqu'un sur le trottoir, et sa clientèle, qui lui donnait raison, acceptait d'être compressée jusqu'aux limites les plus extrêmes. Par ailleurs, sa complaisance était proverbiale, de même que sa gouaille et son esprit de répartie. Son car faisait des arrêts nombreux, tout au long du trajet, et particulièrement à Nantes, où il stoppait à Sèvres, à Pirmil, à la gare de Legé, et sur la place de la République,

avant d'atteindre le centre. Un matin, une dame étourdie ou naïve, lui demanda : « Pouvez-vous m'arrêter au 25 Boulevard Victor Hugo ? » - « A quel étage ? » répliqua immédiatement le conducteur. Vous imaginez les rires, y compris ceux de la passagère un peu confuse.

Mais le succès du car signifiait la fin des voyages réguliers en bateau. Les frères BUREAU durent bientôt se résigner à ne plus garder en service que les grandes « Hirondelles » des voyages d'été, qui devaient, de longues années encore, animer la Sèvre.

Puis ils décidèrent à leur tour d'avoir un car. Or, on arrivait à une période où la tension entre la droite et la gauche prenait, dans le pays, un tour aigu.

Jean BOIZET était « de gauche ». En fait il ne se préoccupait guère de politique, mais il avait mis son fils à l'école laïque. Etant laïque, il était donc « de gauche ». Par contre, Messieurs BUREAU, qui avaient trouvé à emprunter aisément sur la place de Nantes les capitaux nécessaires à l'achat d'un car beaucoup plus beau et luxueux que celui de BOIZET, étaient dits de droite. Alors la population du bourg se trouva coupée en deux : ceux qui demeureraient ostensiblement et régulièrement fidèles à BOIZET, et ceux qui abandonnaient le pionnier pour les nouveaux venus.

Transports DROUIN Freres
127, Rue de Rennes -:- NANTES

Téléph. 110.10 - 126.59 - 158.08 -
311.99

25 LIGNES RÉGULIÈRES
de
VOYAGEURS - EXCURSIONS - MARIAGES

Services Rapides — Déménagements

4.

Lignes régulières
de voyageurs.
Transports Drouin
frères.

Prendre le car devenait un acte militant ! Une longue complainte conta la geste de « Jean BOIZET de Vertou » dont je regrette fort d'avoir perdu les paroles, et quand, certains soirs, il revenait de Nantes avec un chargement plus complet, c'est tout juste s'il n'était pas applaudi par ses partisans.

En fait, il y avait place pour deux. Mais Messieurs BUREAU voulaient prendre une revanche et reconquérir leur ancien monopole. Ils n'eurent de cesse de couler l'entreprise BOIZET.

Ce fut le duel classique, cher au « libéralisme économique » le plus éprouvé. BUREAU baissa le prix de ses places de manière sensible. BOIZET suivit. BUREAU recommença. BOIZET suivit encore. Après quelques unes de ces estocades, les habitants de Vertou furent ceux du département qui voya-

geaient pour les prix les plus bas, et bientôt les cars roulèrent à perte. Bien entendu, BOIZET qui n'avait derrière lui que son courage, et un travail forcené, ne pouvait tenir bien longtemps. Il dut déclarer forfait. Deux beaux cars BUREAU recueillirent l'ensemble de la clientèle et, puisqu'il n'y avait plus de concurrence, le prix des billets grimpa très vite à un tarif jamais vu jusque-là.

Au bout d'un certain temps la maison DROUIN devait racheter cette ligne Nantes-Vertou-Château-Thébaud très rémunératrice malgré sa faible longueur. Elle a été remplacée par un service de bus depuis une période relativement récente.

Commentaire

M.Kervarec

EMILIE NNE LEROUX évoque la ligne d'autocars Nantes-Vertou-Château-Thébaud mise en place par la maison DROUIN. C'était le parcours le plus direct et il passait par Beautour. Deux autres lignes allaient rapidement être mises en place, l'une passait par la gare de Vertou et la route de Clisson. L'autre passait par le Chêne et la Rousse- lière et concernait directement Rezé puisqu'elle desservait la Chaussée, la Blordière, le Chêne- Gala et aboutissait à Pont-Rousseau par la rue Jean Fraix après quoi elle empruntait les rues Félix Faure et Alsace-Lorraine puis le pont sur la Sèvre et Pirmil. A Nantes elle passait par le boulevard Victor Hugo et la place de la République. Le terminus se situait à la gare routière DROUIN allée Duquesne (cours des 50 otages).

Jean Vano

UN RÉSISTANT DÉPORTÉ



8

Michel KERVAREC

JEAN VANO

Résistant Rezéen

Jean VANO est né le 26 mars 1924 au Clion-sur-Mer, dans une famille de gens du voyage. Son père est marchand de chevaux. Dans les années 30 la famille se sédentarise en se fixant dans le quartier du Chêne Gala, à Rezé. Jean fréquente l'école publique de Pont-Rousseau et adhère au club de football, l'Etoile Rezéenne.

A LA DÉCLARATION DE GUERRE, il n'a pas 16 ans. Quelque temps plus tard il est embauché comme coffreur-ferrailleur chez LE GUILLOU, grosse entreprise du bâtiment.

Il n'a que 17 ans en 1941, l'âge pour lui de s'engager dans la Résistance. C'est Félicien THOMAZEAU, fusillé par la suite, qui l'a recruté pour l'Organisation Spéciale mise en place par le Parti communiste, son groupe intervenant principalement à Pont-Rousseau et Nantes-Sud, ce qui ne l'empêche pas de participer à des opérations plus larges, en particulier de sabotage sur la voie ferrée Nantes-Pornic et sur la DCA de Château-Bougon, tout ceci sous la direction d'Albert BREGEON et Maurice LAGATHU. Dans son quartier, il diffuse de la propagande anti-allemande.

Le 5 août 1942, il tombe entre les mains de la police de PETAIN, plus précisément le SPAC, spécialisé dans la chasse aux communistes. Jean VANO lutte au sein d'une organisation de Résistance dirigée par les communistes, mais il n'a jamais été membre du parti ou des jeunesses communistes.

Au commissariat de la rue Garde-Dieu, notre jeune Rezéen allait être soumis à la torture et à tous les sévices qui sont l'ordinaire de cette police. La prison La Fayette étant pleine, il est transféré à celle d'Angers. Il reviendra à Nantes pour y être jugé dans le cadre du procès dit des 42, ceci en février 1943.

Déclaré dangereux pour la sûreté de l'Etat, il est interné à Voves, en Eure-et-Loir, le mois suivant. Il allait y participer à une opération d'évasion par tunnel. 42 personnes allaient pouvoir s'enfuir.

Jean était de ceux qui étaient encore à l'intérieur lorsque l'affaire fut découverte. Lui et ses camarades malheureux furent alors transférés à Compiègne, antichambre des camps de concentration nazis. Nous étions le 9 mai 1944. Le 24 ce fut le départ pour Buchenwald où il devint le matricule 32118.

Il n'était là qu'en transit et ce fut bientôt le départ pour le nord de l'Allemagne, plus précisément pour la base sous-marine en construction de Bremen-Farge. Il allait y rester jusqu'en janvier 1945. Il fait partie des commandos appelés à déblayer les décombres provenant des bombardements de Brême. Il finit de s'épuiser et le 28 février, il est intégré à un convoi de malades à destination de Neuengamme. Pour eux, la mort est assurée mais un bombardement en gare de Bremenwoerde contraint le train à revenir à Brême. En gare de Brillis, un bombardement allié touche le convoi y faisant 316 morts. Les blessés furent abattus et les rescapés, dont Jean, amenés vers Sandbostel à travers les marais où 50 hommes périrent. Jean contracta le typhus mais, extraordinairement, du fait de la totale désorganisation des nazis, parvint à survivre.

Les alliés arrivèrent le 29 avril 1945 et Jean fut transféré et soigné à l'hôpital britannique de Understedt puis à la maison de repos de Seedorf.

Il avait échappé de peu à la mort mais à son retour à Nantes, le 10 juin 1945, il ne pesait plus que 38 kilos.

Jean VANO est décédé le 24 mars 1989 à l'âge de 65 ans.

Renseignements concernant les Posthumes, Disparus et Déportés (1)

à fournir aussi complètement que possible

NOM Jano Prénoms Jean
 DATE ET LIEU DE NAISSANCE : 26/3/24. Le Chien (Ha. Loirain)
 SITUATION DE FAMILLE, NOMBRE D'ENFANTS : Marié 2 enfants.
 NOM, ADRESSE, QUALITÉ de L'AYANT-CAUSE (mère, veuve...)

Lieu, Date, Cause et Circonstances du décès, de l'arrestation ou de la déportation.

Mort le 5 Août 1944.
Départ le 20 Mai 1944.
Pour propagande communiste, tracts, sabotage dans les entreprises et sur l'aérodrome de Château-Bouillon.

Autorités ayant procédé à l'arrestation, interrogatoires et sévices éventuellement subis, jugements prononcés :

La S. P. A. C. - Interrogatoire subi.
Motusquis, Fouettés avec Resultats Hydents cartés ;

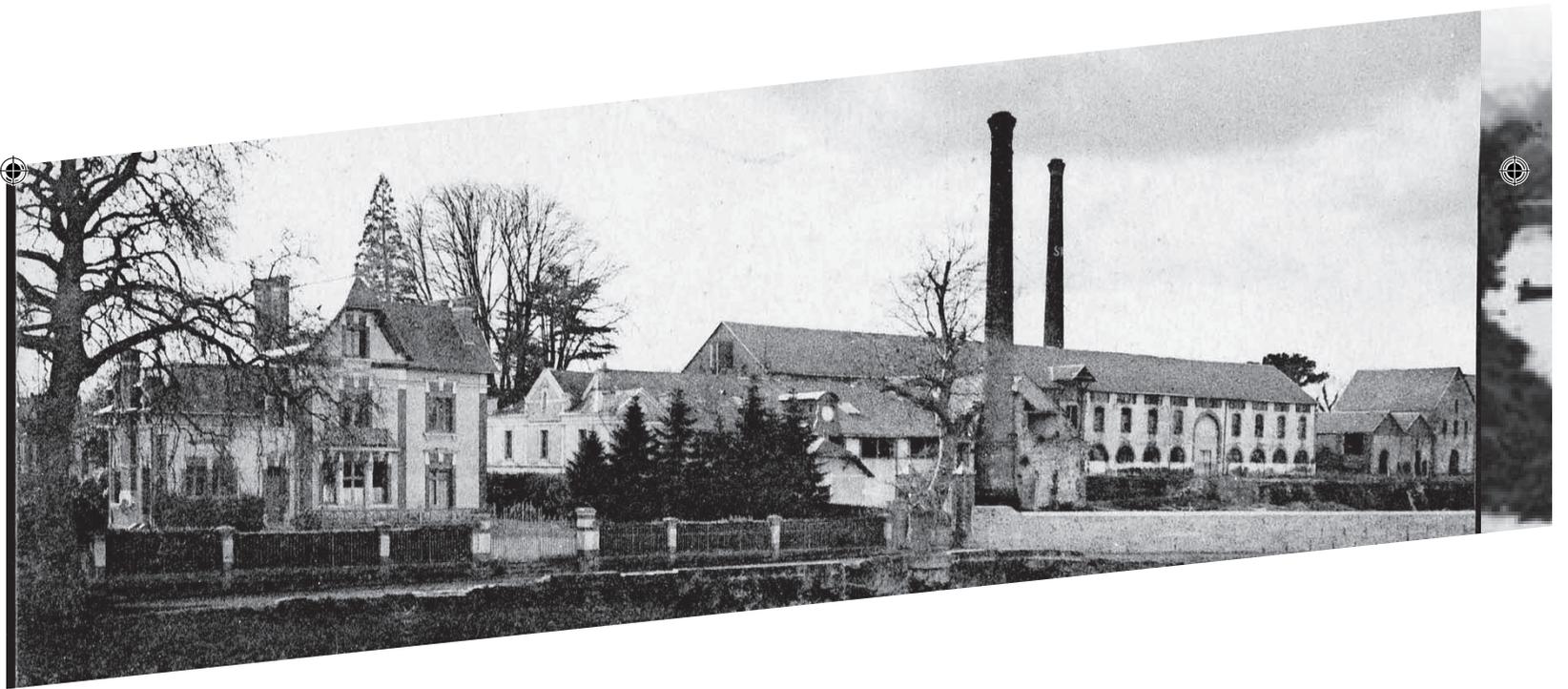
Lieux de détention en France, date de déportation et camps de déportation successifs avec les dates de transferts. Indiquer la situation dans les lieux de détention. Matricule, block, commandos... Les emplois tenus, l'activité clandestine éventuellement.

Hauts La Fayette (8 Août 44) Angers, Camp de Odes. 8/2/45.
Départ le 20/5/44 en Bremen - fers. Heumenhofen.
MATRICULE = 32.118. Block. N° 5
 Quand, dans quelles circonstances et par qui l'intéressé a-t-il été libéré ? Quand est-il rentré, par qui et où a-t-il été accueilli ? A-t-il été hospitalisé ? Où et de quelle date à quelle date.
Travail Base Sous Marine Bremen fers.
Sabotage au Rendement Travail Sabotage.
Matricula
le 12/5/45 par seulement prisonniers Français.
du camp de Sanktbel ont pris les armes de l'armée et heures Anglaises. Anglais.
le 10 Juin 45. Delegation française. Paris. Hôtel Lutetia. del
10 Juin ou 17 Juin 1945.

(1) Fournir également des renseignements pour les personnels des F.F.I. détenus en France qui ont échappé à la Déportation.

Photo.1
Sèvre, la Morinière

2.
*Port de la Morinière,
vers 1900*



UN CERTAIN PENCHANT

La Blordière

POUR LA SÈVRE



9

Yves LOSTANLEN

Sources

Michel KERVAREC, l'Ami de Rezé n°1, qui s'appuie sur les Preuves pour servir à l'histoire de Bretagne de Dom Lobineau (17^e siècle)

Jean-Baptiste KLEBER, Mémoires politiques et militaires 1793-1794, ed. Taillandier, 1989, p. 63 à 64

INTRODUCTION

Que d'honneur pour le modeste hameau de la Blordière, composé de quelques maisons, principalement à un étage et blotties les unes contre les autres, jusqu'au milieu du 20^e siècle, mais judicieusement situé sur le rebord est du plateau des Trois Moulins avant la déclivité qui aboutit au pont de la Morinière, de donner son nom à un quartier !

Trois caractéristiques physiques marquent la géographie du quartier ; elles ont façonné son histoire :

La présence de la Sèvre

Les rebords rocheux qui ont généré des extractions de pierre

Le plateau qui s'étend de l'Ouche-Dinier à la route de La Rochelle

D'une manière plus anecdotique, trois ruisseaux méritent d'être signalés. Si celui de la Volière est aujourd'hui canalisé et n'apparaît qu'à l'arrière des maisons de la rue C.Gaulué, celui du Jaunais a creusé son lit à partir de la rue du Châtelier dans un vallon verdoyant et celui de l'Ilette, au cours tortueux dans les sous-bois, se disperse en ramifications à travers des marécages pour atteindre la Sèvre où il aboutit comme les deux autres.

Un fait

ET

un lieu



3.

La Morinière

*Dans les profondeurs du temps retenons 1148 :
Conan III, duc de Bretagne, meurt. Bien qu'il ait été déshérité,
son fils bâtard Hoël se fait nommer comte de Nantes.*

SA QUÊTE DE POUVOIR ne s'arrête pas là et il s'autoproclame duc de Bretagne, titre revendiqué aussi par Eudon, le second époux de sa sœur Berthe et par Conan, le fils de cette dernière, né d'un premier mariage. « Eudon prit la résolution de faire une rude guerre au comte de Nantes. Il passa la Loire le 16 décembre 1154 à Rezé pour surprendre les Nantais qui ne l'attendaient que du côté nord. Hoël, averti de ce mouvement, prit des vaisseaux et vint la nuit même attaquer Eudon à Rezé. Eudon ne fut point surpris ; il fut seulement contraint de se défendre au lieu d'attaquer, mais il le fit avec courage et tua un grand nombre de braves gens au comte de Nantes...Eudon, malgré tout son avantage, se contenta d'un accord. ». Mais ce sera le jeune Conan, soutenu par les Anglais, qui tirera avantage de ces luttes intestines : le neveu d'Hoël

et beau-fils d'Eudon deviendra duc de Bretagne sous le nom de Conan IV. Il faut voir dans cet événement guerrier l'origine des noms de lieux dits la Bataillerie et la Marterie (champ des martyrs).

Parmi les possessions féodales particulièrement morcelées dans ce secteur, l'une d'entre elles mérite attention : l'Esnaudière, fondée à la fin du 15^e siècle, qui dépend de la seigneurie de la Jaguère et dont le nom évoluera en Naudières. Non loin de là, les landes occupaient beaucoup de place ; en 1770, elles furent coupées par la construction d'une voie majeure, la route de Montaigu (actuelle rue Ch.Rivière) et la partie est, dénommée la lande Saint-Pierre fut lotie, dans le Rezé de l'époque, première opération d'urbanisme dont on ne voit plus les traces aujourd'hui.

Les Naudières

UN CAMP MILITAIRE



4.

Soldats
républicains,
1793,
général J.M
Beysser.



Bien qu'ils aient échoué dans leur tentative de prendre Nantes les 28 et 29 juin 1793, les Vendéens tiennent toujours le sud de la Loire.

CANCLAUX organise les forces nantaises dans la crainte d'un retour possible des « brigands ». Le 27 août 1793, les troupes républicaines – 6.000 hommes commandés par Beysser- s'installent dans ce que l'on va rapidement appeler le camp des Naudières qui, autour du manoir devenu bien national depuis la fuite à l'étranger de son ancien propriétaire, se déploie « de la Sèvre à la route de Montaigu ». Autrement dit, sur la superficie de l'actuel quartier, s'entassent soldats, chevaux, charrettes, vivres, fourrages, fusils et canons, dans des conditions certainement précaires. « L'armée de Mayence s'avavançait pour venir terminer la guerre de la Vendée » notera Kléber . Avec ses troupes, il est

au camp des Naudières du 8 au 10 septembre 1793 et y reviendra le 24 septembre après avoir repris Port-Saint-Père, Saint-Philbert, Legé, Montaigu, Clisson, et subi une lourde défaite (ce sera la seule) à Torfou.

Que deviendront le camp et ses avant-postes de Ragon et des Sorinières ? Utilisés au gré des conjonctures et des stratégies, ils garderont leur vocation de protection de la ville de Nantes et de ses convois d'approvisionnements. Ils demeureront des bases de départ pour des opérations militaires dans la zone insurgée vraisemblablement jusqu'en 1795.

Bords de Sèvre

INDUSTRIELS

Le site de la Morinière a accueilli au 18^e siècle un dépôt de poudre, puis une fabrique d'engrais très rudimentaire.

L FAUT ATTENDRE 1837 pour que se crée une production d'huile de palme mais elle ne se maintient que 10 ans. Les locaux sont aussitôt rachetés par Henri Suzer qui y développe une tannerie. Fournisseur de l'armée, l'entreprise prospère et emploie plus d'un millier de personnes, surtout sur le site où elle est née, quai de Versailles à Nantes. Après 50 années de fonctionnement, elle cède la place en 1894 à la Société Nantaise de Produits Chimiques, spécialisée dans la fabrication des bleus, servant à traiter les minerais d'or et dont la cheminée de briques orne aujourd'hui le parc de la Morinière.

De l'autre côté de l'Ilette, sur le territoire de Vertou, la tannerie-corroierie Le Roy, de la Rousseillère, durera plus longtemps que son alter ego puisqu'elle ne cessera son activité qu'en 1954. Les habitants des alentours sont nombreux à y travailler : par exemple, au village de la Blordière en 1901, sur 67 personnes en activité professionnelle, 20 sont corroyeurs ou tanneurs, l'immense majorité dans cette usine.

En surplomb de la Sèvre, nombreuses sont les marques d'extraction de pierre. Le cadastre de 1825 n'en laisse pas supposer l'existence, ce qui porte à croire que cette activité serait postérieure aux relevés des géomètres qui en sont les auteurs. Le plan détaillé de la ville, datant de 1934, identifie même, au-dessus du village de la Morinière, « l'ancienne crête de carrière » et trois carrières, (rues C.Gaulué et de la Paix, impasse de la Morinière actuelles), dont les accès convergent vers le pont, ouvert en 1882, et jouxtent l'entrée des établissements Suzer. Dans les dernières décennies du 19^e siècle, leur exploitation et les embarras de circulation qu'elles provoquent constituent

une gêne pour Suzer qui déjà en 1856 se plaignait au maire « de l'exploitant de carrière qui continue à tirer des pierres et coupe le chemin. Mon camion et mes voitures ne peuvent plus se servir de ce chemin sans courir le plus grand danger », écrit-il. Rien ne se fait et dans les années 1890 les riverains réclament par une pétition qui recueille une centaine de signatures « la reprise du projet de chaussée entre Pont-Rousseau et la Morinière, envisagé il y a 40 ans, d'autant plus qu'il y a aujourd'hui une fabrique importante de toiles à la Motte qui n'emploiera pas moins de 250 à 300 ouvriers ». Les particuliers qui s'expriment ici se déclarent prêts à céder gratuitement le terrain nécessaire à la réalisation de la voie (l'ancien chemin des Saulzaies qui sera dénommé rue de l'Industrie, rue J.B.Vigier aujourd'hui). En examinant le rapport de l'agent voyer en 1899, on peut penser que les travaux qui « sur une longueur totale de 1.455 m, compteront 3 aqueducs » et qui nécessiteront « de construire des murets et de perroyer les quarts de cône et les talus de chaque côté des têtes. » seront complexes et onéreux. Autres précisions : « Le plus fort déblai est de 1,46 m, le remblai le plus important de 1,36 m ». La chaussée se réalisera malgré les carriers qui, de plus, subiront en 1909 l'ire de la municipalité qui leur reproche le très mauvais état de cette rue et de celle de la Sèvre, (actuellement rues Thomazeau et Gaulué), « par suite du roulage continu amené par l'exploitation des carrières ».

EN POINT DE MIRE

L'Afrique



5.
*Séminaire des
Naudières*

En 1890, la Société des Missions Africaines de Lyon acquiert la propriété des Naudières, qui couvre plus de 4 ha, pour y établir un séminaire.

LE BÂTIMENT, tel qu'il apparaît sur une photographie de 1905, est austère : trois niveaux d'une douzaine d'ouvertures chacun, sur une façade rectiligne sans autre fioritures qu'une tourelle disgracieuse. Une aile supplémentaire sera construite en 1937. Un enseignement secondaire a été dispensé dans cet établissement à de jeunes garçons qui se destinent à aller ré-

pandre la religion catholique dans les colonies françaises d'Afrique. En 1968, faute de vocations et les temps ayant changé, le séminaire ferme. Il est vendu au diocèse de Nantes qui en a fait un lieu de formation, de réunions et d'accueil de groupes. Récemment, l'Université Catholique de l'Ouest s'y est installée.

TERRE DES Maraîchages

Du côté des Trois Moulins, le quartier s'est un peu urbanisé dans l'entre-deux guerres, comme l'illustre en 1930 un lotissement de 22 lots rues Joffre et des Lilas..

AL'AUTRE EXTRÉMITÉ, en 1940, la cité Péquin, aux allures de coron avec ses 20 maisons bâties selon le même modèle, s'insère dans un tissu déjà construit, en retrait de l'actuelle rue Lagathu. En revanche, les villages situés à l'est : la Chaussée, la Morinière, la Blordière, n'ont guère évolué en taille depuis le début du 20^e siècle : ce dernier comptait 57 maisons et 182 habitants en 1901 ; 67 maisons et 205 habitants en 1936.

Après la seconde Guerre Mondiale, le quartier présente toujours un large dominant rural, avec toutefois deux particularités qui marquent son originalité :

Il n'y a pas de sièges d'exploitations de plus de 5 ha au recensement agricole de 1957, donc susceptibles d'avoir une viabilité économique. Ni l'élevage, ni les cultures fourragères ou céréalières n'occupent l'espace. Forment alors le paysage des lopins de terre ou de vignes, exploités par des ouvriers d'usine qui en ont hérité et qui améliorent ainsi leur ordinaire.

On trouve de nombreuses tenues maraîchères, principalement vers le Jaunais, la Noëlle et l'Ouche Dinier. Les dernières existeront jusque dans les années 1970. Le nom des maraîchers habite encore les mémoires, même si la liste, donnée avec spontanéité par ceux et celles que l'on interroge, n'est pas exhaustive : Dupont, Brunelière, Jahan, Blandin, Bardet, Francheteau, Cassard Georges, Cassard Joseph, (aujourd'hui établissements pour handicapés gérés par

l'A.P.A.J.H.), à l'est du quartier ; Sécher, devenu garage Citroën puis quartier d'habitat, et Gobin à l'ouest. L'association Doulon-Histoire qui a publié en 2009 « Les Maraîchers au pays Nantais » en a dénombré 27, en activité en 1968, sur l'ensemble du territoire rezéen.

A partir de 1963, le permis de construire des immeubles qui s'élèvent à l'angle des rues de la Paix et de la Blordière, donne le signal d'une urbanisation à grande échelle. Des réalisations se succèdent. Les plus importantes sont les collectifs de la Marterie en 1969, de la Clé des Champs en 1973, les H.L.M. de la Noëlle (171 appartements), les lotissements des Résidences des Naudières (102 maisons en 1972), du Clos Dervais en 1975, du Clos des Maraîchers, du Clos des Naudières, les opérations groupées de la Lande Saint-Pierre, de la Z.A.C. du Jaunais (230 logements en 1986). C'est ainsi que depuis près de 50 ans, plus de 1.200 logements ont été édifiés, la moitié en habitat collectif, l'autre en pavillons individuels. Une sorte de puzzle constitué de groupes de maisons entourées de jardinets, disposées géométriquement le long de voiries créées à l'occasion et garantes d'une grande tranquillité, a progressivement gommé le souvenir des tenues maraîchères, toutefois rappelé ici ou là par quelque bâtiment ou vieux mur de pierre.

LE VILLAGE DE LA BLORDIÈRE

Fédérateur du quartier

Dans le processus d'urbanisation, les abords du vieux village de la Blordière présentent une densité d'habitat vertical plus forte que dans le reste du quartier.



6.

Devant un bâtiment de ferme à La Morinière (CHT, P. Aubrain)

Celui-ci a été bien désenclavé par la voie qui mène de Pont-Rousseau au Chêne en Vertou, ouverte au milieu du 19^e siècle après de longues années de trac-tations et de travaux. Déjà dotée d'un groupe scolaire public, l'Ouche-Dinier, en 1955, la première construction d'école de l'après-guerre avec la maternelle de la rue du Lt de Monti qui date de la même année, la Blordière va progressivement s'émanciper de Pont-Rousseau et voir s'implanter des équipements collectifs (centre de loisirs pour les enfants et adolescents, centre socio-culturel, gymnase), des commerces et des services.

La vie sociale d'hier s'animait sur le quai de la Morinière qui eut ses artisans – tonneliers et distillateurs – ses passeurs d'eau, ses pêcheurs, puis, plus tard, sur la rive opposée, une activité notable avec les déchargements des péniches transportant le sable de Loire si précieux pour les maraîchers. Le dimanche, depuis 1894, ac-

costait l'Hirondelle, le bateau-promenade des frères Bureau, qui allait jusqu'à Vertou, voire Château-Thébaud.

Au 29, rue Lagathu, un cinéma ouvrira en 1937.

Après la guerre 1939-45, les habitants de la partie ouest du quartier demeurent dans la sphère d'influence des Trois Moulins bien dotée en commerces de proximité et desservie par le tramway qui a son terminus à l'entrée de la rue J.Laisné ; le secteur de Saint-Paul n'est pas loin avec ses activités sportives et culturelles. Néanmoins, tout le monde se connaissait et, rue J.Laisné par exemple, un repas annuel entre voisins était organisé.

Plus récemment, en 1960, des parents d'élèves créent l'Amicale Laïque de l'Ouche Dinier qui propose à l'origine la pratique du handball. En 2010, l'association comptait 15 sections.

La nouvelle vie

DES BORDS DE SEVRE

4.767 personnes habitent en 2006 le quartier, jeune à l'échelle de l'histoire d'une ville, l'évocation de son urbanisation le montre.



7.

Fête du quai Léon Sécher

S I LE MARAICHAGE s'est effacé, destin partagé par celui qui ceinturait l'agglomération nantaise jusqu'aux années soixante, la transformation des bords de Sèvre en espaces de promenades et de loisirs est un bouleversement majeur, alors qu'au début du 20^e siècle, culminait l'effervescence d'activités bruyantes et polluantes.

Le pont de la Morinière, doublé durant sa rénovation en 1979 par un ouvrage provisoire dont il reste les pieux métalliques, outre sa fonction utilitaire pour la circulation automobile, ouvre des perspectives de parcours pédestres en amont ou en aval de la Sèvre, sur l'autre rive. Le perré

du quai Léon Sécher, exposé aux courants parfois violents de la rivière, qui le firent s'écrouler en 1907, est désormais bien consolidé.

La propriété du Jaunais qui date du 18^e siècle, la chapelle de la rue des Carterons, quelques maisons bourgeoises de cette même époque à la Chaussée et à la Morinière, méritent attention par leur ancienneté et leur architecture, avec bien sûr la maison de maître dans le parc municipal. Sans oublier le site des filatures Bariller que l'on devine sous les lignes fonctionnelles de l'ensemble résidentiel contemporain qui l'occupe.

P OUR EN SAVOIR PLUS :
Christophe Patillon, *Histoires du quai Léon Sécher et des bords de Sèvre*, Centre d'Histoire du Travail, Nantes, 1998

Photo.1
Légumes maraîchers

2.
*Des femmes coupent des feuilles de carottes,
La Blordière (CHT, collection Jahan)*



LE QUARTIER DE
La Blordière
ET SES MARAÎCHERS



10

Michel KERVAREC

Témoignage

Sous la plume de Yves LOSTANLEN, dans l'article intitulé : La Blordière-un certain penchant pour la Sèvre, un chapitre est intitulé « Terre de maraîchage ».

Plus anciennement, vers 1997 ou 1998, nous avons recueilli le témoignage d'un couple de maraîchers, Mr et Mme AURAIN, qui demeuraient rue Emile Blandin, au numéro 29.

Mr AURAIN écrit qu'il avait d'abord travaillé comme ouvrier chez ses parents depuis 1930, puis avait été associé pour moitié avant de se mettre à son compte en 1946. Bien qu'il fût prisonnier de guerre entre 1940 et 1945, la tenue a fonctionné pendant ce temps grâce à ses parents, son frère et sa belle-sœur. Il indique :

« Question cultures : Nous avons cultivé des carottes sous châssis. Pour le printemps, nous les désherbons à la main sous tous les temps, à genoux dans les passe-pieds avec la pluie et le froid. Elles étaient équeutées une à une après l'arrachage pour être vendues en cageots de 20 kg (15 kg au début). Auparavant, nous devions les passer au laveur et les trier en mettant de côté les trop petites et les fendues. Une fois les cageots pleins, nous les amenions à la gare de Pont-Rousseau avec le cheval et la charrette, pour les expédier à un mandataire parisien. Nous ne faisons pas les marchés.

Une autre culture était le céleri, légume difficile à produire. Il fallait sans cesse surveiller sa croissance à cause d'une maladie, la rouille. Après l'arrachage, nous nettoyions chaque pied et coupions les feuilles et branches à 40 cm. pour les amener à la conserverie TERTRAIS à Beautour.

Une troisième production était celle des crosnes, rhizomes venant sous terre. Nous les arrachions d'octobre à mars environ, ceci avec un croc, pendant tout l'hiver à genoux. Nous avons une cabane pour nous protéger un peu du temps. C'était aussi une production difficile à faire venir et qui craignait les maladies et rapportait peu de poids. Nous étions très peu de maraîchers à produire ce légume, pourtant très fin.



3.
*Tenues maraîchères
La Blordière, Rezé
(C.H.T coll. P. Aurain)*



4.
*Exploitation marai-
chère à La Blordière,
Rezé
(C.H.T coll. Johan)*



5.

*Culture sous châssis
Melons,
Tenue maraichère
1941 (C.H.T coll.
P. Aurain)*



6 ET 7.

*Maraichers
La Blordière à
Rezé (C.H.T).*



Les autres légumes cultivés étaient : laitues, navets, radis, poireaux. Nous étions équipés de serres où nous produisions des fleurs, en particulier des arums que nous expédions à Paris. A cette époque nous étions presque les seuls à cultiver cette plante. Nous les ramassions de bonne heure le matin deux ou trois fois par semaine pour être à la gare de Pont-Rousseau à 10 heures. Les arums étaient dans des cartons pour 20 ou 30 fleurs.

Pour faire le travail à la tenue, nous employions du personnel, parfois des jeunes filles, des femmes et aussi de jeunes garçons sortis de l'école en attendant le service militaire que nous appelions « commis maraîchers ». Souvent, ils venaient de la campagne. Nous les logions, nourris, les vêtements étant lavés et raccommodés. Parfois, ils partaient le dimanche matin pour rentrer le soir, mais ils ne sortaient pas de la semaine. C'était la même chose pour la jeune fille. Tout ce monde garde aujourd'hui de nous de bons souvenirs, malgré le travail parfois bien dur et toujours couché tard, levé tôt et pas de télé.

Pour ce qui concerne le matériel agricole, nous n'avions rien de spécial : une charrue et un brabant pour retourner la terre, une traine pour amener le sable et des brouettes, mais pas de mécanique avant d'avoir assez d'argent pour cela. Nous n'avions pas non plus de matériel ancien. Pour l'arrosage de la tenue, nous prenions l'eau dans la Sèvre en pompant dans le bas de la propriété BRUNELIERE, quai Léon Séché. Nous étions associés pour cela avec deux autres maraîchers : BELIARD et BARDET. La dépense était partagée au prorata de la surface de chaque tenue. Une colonne avait été montée par la route de chez DUPONT jusque chez BARDET puis nous, ce qui avait été un gros travail vu le rocher à percer. Nous seuls avons le bassin de rétention et il y avait parfois des débordements qui inondaient nos allées. Alors, il fallait vite prendre le vélo et descendre éteindre le moteur alors que ce n'était pas forcément nous qui l'avions mis en marche. C'était une corvée car descendre la côte, c'était bien mais la remonter par grande chaleur, c'était dur. Notre vie était entièrement consacrée à la terre, soit un hectare à l'origine.

De 1930 à 1946, date à laquelle nous l'avons acquise, la terre appartenait à Mr Auguste LERAY. Par la suite et pendant de nombreuses années, nous avons aussi exploité un autre terrain d'un hectare loué à Mr MAILLARD, de Ragon. Il était situé près des Naudières où sont aujourd'hui la salle de sport et des habitations neuves. Nous bordions un autre terrain avec une grange appartenant à Mr LECHAT. Le terrain est maintenant entièrement occupé par des maisons neuves. Notre tenue a également été vendue et une nouvelle route y passe, la rue des Lucas-series. Sur notre terrain, il y a une bonne vingtaine de maisons.

Beaucoup de changement assurément ! »

Ce témoignage a une vingtaine d'années, mais il eut été dommage de le laisser dans les archives. Il n'y a plus de maraîchers aujourd'hui à Rezé. Jean-Claude GUEGAN, au Genétais, a probablement été le dernier et son ancienne tenue est, elle aussi, couverte de maisons et jardins.



Photo.1 et 2
Claire-Cité



LES CASTORS

Claire-Cité

DE LA BALINIÈRE



LES CASTORS DE LA

Balinière

En 1994, la ville de Rezé a décidé de protéger la cité des Castors de la Balinière en raison de son unité architecturale et urbanistique, mais peut-être plus encore pour son histoire : aventure humaine tout-à fait remarquable par l'investissement personnel de ceux qui construisent non seulement leurs maisons, mais aménagèrent tout le quartier avec leurs seuls moyens, ceci après leur journée de travail, le samedi et souvent le dimanche. C'était la condition pour que des familles entières puissent sortir de la misère matérielle qu'elles vivaient au quotidien dans des logements presque toujours insalubres. Charles Richard, un des pionniers de cette opération, a raconté ce que fut cette aventure. Après son décès, Marcelle, son épouse, a continué et achevé le travail de mise en forme de ses notes, ce qui a abouti à l'ouvrage édité en 1996 : « Un village dans la ville (Claire Cité) ».

Le mouvement français des Castors est né en 1931 à Saint-Etienne, mais ce fut un échec. Il reprit au lendemain de la Seconde Guerre mondiale avec une opération à Pessac, en banlieue sud de Bordeaux, cette fois réussie.

A Nantes, sa naissance remonte à l'hiver 1948-1949 avec la rencontre de quatre hommes à Chantenay, tous jeunes mariés et vivant dans un habitat précaire. Ce jour-là, ils décidèrent de créer un service mutuel d'entraide à travers l'Association Nantaise d'Aide à la Construction, visant à collecter des fonds pour des candidats à des logements neufs dont ils deviendraient les propriétaires par le moyen d'un premier apport sous forme de prêt sans intérêts. Cette cagnotte fonctionna jusqu'en 1955 et permit à nombre de personnes d'acheter leur terrain. En contrepartie, elles devaient fournir des « heures de travail » pour la communauté.

Nous sortions de la guerre. Les dégâts causés par les bombardements de Nantes étaient énormes et la crise du logement extrêmement grave. Pour les autorités, la priorité était de reconstruire les quartiers détruits et de rétablir les communications. Tous les ponts avaient été

coupés, comme les voies ferrées. La Loire même était encombrée d'épaves.

Les familles ouvrières –mais pas seulement– vivaient dans des conditions telles qu'elles ne pouvaient espérer en sortir que par des démarches volontaristes. Charles Richard a recueilli quelques témoignages parmi ceux qu'on a appelé les Castors :

André C.- : « On n'avait qu'une pièce en ville, rue Petite-Biesse, avec deux enfants (...). Nous, dès qu'on a su qu'un groupe Castor s'est constitué, on s'est inscrit, car il fallait nous loger de toute façon. »

Théo B.- : « On avait une chambre et une cuisine avec deux enfants et, dans l'arrière-cuisine, le propriétaire venait faire sa popote. Ça ne pouvait pas durer. »

Jacques F.- : « Nous, on était jeune ménage, sans enfant, dans une seule pièce froide et humide au 5e étage, 9 rue Saint-Pierre, avec 99 marches à monter, sans gaz, sans électricité, avec WC et eau au 4e étage. On avait hâte d'en sortir. »

Marcel B.- : « Nous logions 11, rue Chevert, jeune ménage avec trois enfants dans deux pièces, sans débarras, ni cave, ni grenier. La maison s'est écroulée. Nous avons trouvé un logement provisoire, ça ne pouvait pas continuer comme ça. »

Jacques G.- « Nous logions dans un garage et une buanderie aménagés. Il n'y avait qu'une seule porte. (Nous étions) sans évier, sans gaz, sans eau et électricité. Une cuvette sur la table pour tout faire : vaisselle, linge, laver les trois gosses. On a vécu 7 ans dans ces conditions. »

Roger F.- : « Notre crèche était au grenier, sous les ardoises, avec du charbon, et l'été il faisait trop chaud. Alors, on logeait en hôtel, avec deux bébés. »

Robert S.- : « Nous, on était deux jeunes ménages dans une même pièce avec trois frères et trois sœurs. Ça ne pouvait pas durer. »

René A.- : « Nous étions en sous-location dans une seule pièce avec un lit à une personne, car on n'avait pas la place. Pour les deux petits, un berceau sur la table et l'autre en dessous. Pour entrer, il fallait passer par la fenêtre, car il n'y avait pas de porte. Pour monter, on avait mis des parpaings. »

Jean P.- : « Notre logement, une très vieille maison, quai Surcouf, à Trentemoult, au 1er étage : royaume des souris et des araignées-. Nous avions une seule pièce coupée en deux avec un isoler. Notre sol était un vieux carrelage qui s'effondrait... Mon pied, un jour, est passé à travers. Avec trois enfants, ce n'était pas du gâteau ! Et sans eau ! Nous avons comme même un beau site, le Beau Rivage de la Loire, en face. »



3.
Une des entrées
de la Cité

Ces personnes et beaucoup d'autres vivaient dans des conditions telles qu'elles étaient prêtes à tous les sacrifices possibles pour avoir enfin une maison pour loger leurs familles.

Une délégation des Castors nantais fut envoyée à Pessac pour voir comment les gens s'y étaient pris pour mener leur affaire, encore en cours, mais bien avancée, puisque 75 pavillons sur 150 étaient déjà élevés. Ils avaient bénéficié d'un financement HBM (futurs HLM) mais locatifs. À la réunion qui se tint à Nantes, au retour des délégués, le 15 novembre 1949, les participants repoussèrent la solution bordelaise et optèrent pour une accession à la propriété.

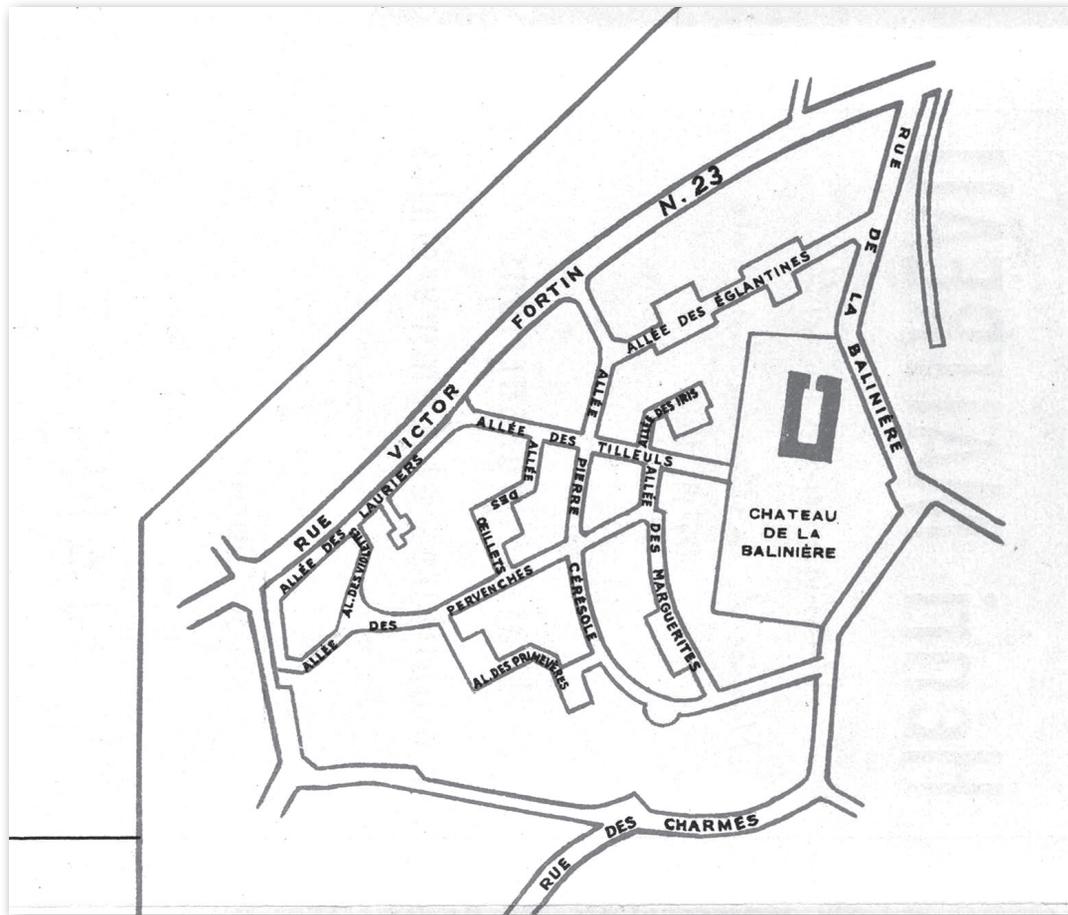
Cependant, les obstacles qui se présentaient étaient nombreux, tant financiers que législatifs. À la fin de la réunion, il fut arrêté un plan d'action en six points.

1e) Mise en commun des ressources.

2e) Mise en place de la formule Castors pour obtenir des prêts d'États. On comptera en heures de travail et non en espèces.

3e) Regrouper au moins une centaine de candidats pour être reconnus et obtenir une économie importante sur les travaux.

4e) Créer une coopérative de construction HBM (HLM) pour obtenir des prêts de démarrage, en particulier l'achat d'un terrain.



4.

Plan de Claire-Cité

5e) Constituer une cité en respectant toutes les règles de l'urbanisme.

6e) À la fin du chantier, constituer une coopérative de gestion.

Constituer une société coopérative d'HLM n'allait pas de soi. Consultée, la coopérative HLM nantaise la Maison Familiale se dit non intéressée, trouvant le projet utopique. De plus, à Rezé même, elle avait une opération en cours, la Maison Radieuse de Le Corbusier.

À la tête d'une délégation, Charles Richard se rendit alors au ministère. On ne s'opposa pas à leur projet, sauf qu'on leur dit qu'il n'y aurait qu'une seule coopérative d'accès à la propriété par département. Or, à leur retour ils découvrirent qu'une société de Castors était en cours de constitution à La Montagne, et qu'elle bénéficierait probablement du soutien financier de l'arsenal d'Indret. Ne se laissant pas abattre, ils contactèrent alors les députés de tous bords

et obtinrent une rencontre avec le ministre Claudius Petit lui-même.

Celui-ci leur promit le déblocage de crédits et leur fournit un architecte urbaniste, M. Vissuzaine, qui devrait établir gratuitement le premier plan d'ensemble. Le ministre se montra intéressé par le projet et, même si les crédits se firent attendre, le 26 juillet 1950, un arrêté interministériel agréa la fondation de la société de HLM. L'urgence, maintenant était de trouver un terrain. La majorité des candidats à la construction opta pour Rezé où un terrain était en vente au Landreau. Malheureusement, le propriétaire en demandait beaucoup trop pour leurs finances.

L'ACHAT DE la Balinière

Les coopératives se tournèrent alors vers le domaine de la Balinière, en vente depuis vingt ans, le château inclus. Charles Richard connaissait Albert François, le fils du fermier, lequel lui dit qu'il y avait eu deux acquéreurs éventuels qui ne firent pas affaire. L'un d'eux était juif et l'occupation avait mis fin à son projet. Et lui-même que devint-il ?

CHARLES RICHARD ÉCRIT :
« Il fallait d'abord les convaincre du sérieux de notre achat et pour lequel, aux premiers contacts, nous n'avions pas les premiers fonds. Ils en voulaient 15 millions de francs, ce qui faisait près de 18 millions de francs avec les frais. Nous leur propositions d'acheter une partie, avec un délai bien sûr. Ils semblaient accepter, mais ne parvenaient pas à se mettre d'accord sur la partie à vendre. Puis (il y eut) une intervention d'une des cinq. Mme Besnard demandait à garder le château avec une partie du terrain. Nous arrivions finalement à un accord pour une superficie de 8 ha environ pour une somme de 12 millions de francs payables avant le 30 juin 1950 dernier délai.

Nous déposons une demande de prêt de 15 millions de francs auprès de la Caisse d'Allocations Familiales au nom de notre société coopérative d'HLM, le Comité Ouvrier du Logement, qui n'était pas encore agréé (12 janvier 1950). »

Mais, la caisse envoya un expert sur les lieux avant de prendre une décision. Celui-ci n'était autre que le directeur de la Maison Familiale, société concurrente. Il vint à une époque de pluies abondantes et le ruisseau qui traverse la propriété débordait sur les terres avoisinantes. Il en conclut que le terrain « était impropre à la construction en raison de son humidité excessive ».

Il fallut une contre-expertise, laquelle conclut que le ruisseau devait être canalisé, mais elle ne s'opposait pas à la construction en raison de son humidité excessive ».



Finalement, le prêt de 15 millions de francs fut consenti, mais il restait un dernier obstacle : le fermier qui refusait la résiliation de son bail. En conflit depuis longtemps avec les propriétaires, il avait quitté Rezé et pris une autre exploitation à Saint-André-de-Cubzac, près de Bordeaux.

Charles Richard fut chargé d'aller négocier avec lui, prit le train en y embarquant son vélo pour aller trouver le récalcitrant, et obtenir sa signature. Ce ne fut pas chose facile. Heureusement, l'épouse et son fils plaidèrent en faveur des coopérateurs et il finit par céder en disant : « - C'est pour vous que je signe, mais pas pour eux (les propriétaires) ».

Le dernier obstacle était levé et, le 6 juillet 1950, le terrain était officiellement acquis. 101 maisons y seraient construites.

LES travaux

Le samedi 2 juillet, à 7 heures du matin, tous les candidats à l'aventure se retrouvèrent à la Balinière en tenue de travail, équipés de tous les outils nécessaires au nettoyage du terrain. Ils commençaient un travail qui allait durer quatre années, mais ils ne le savaient pas alors. Certains devaient abandonner.

LE LIEU était boisé avec de nombreux arbres remarquables, mais en partie à l'abandon ; il y avait aussi beaucoup de broussailles. On y voyait encore une prairie avec un cheval et une douzaine de vaches, enfin un champ cultivé avec des haies. L'ensemble était coupé par un ruisseau en eau avec une cressonnière. On y voyait aussi un étang entouré de murs, une grotte artificielle et un pavillon de chasse.

L'architecte Léon Peneau, à la suite de Vissuzaine, avait dressé un avant-projet d'aménagement avec les voies principales, mais la position des maisons n'était pas encore fixée lorsque les travaux commencèrent. L'ancienne ferme allait servir de base pour l'organisation du chantier.

On aurait besoin de beaucoup de pierres et, pour ce faire, une petite carrière à l'abandon avait été louée au lieu-dit la Pierre, à Bouguenais. L'artificier de la Roche-Ballue vint prêter main-forte pour faire sauter la roche, après quoi celle-ci était débitée à la pointerolle et à la masse. Bien des mains eurent à souffrir, mais 18 000 m³ de pierres furent ainsi extraites et ramenées à la Balinière, dans les premiers temps avec un camion de l'entreprise Laporte, puis grâce à un prêt du conseil général, les coopérateurs purent acheter un autre camion, deux bétonnières et le nécessaire pour la fabrication des parpaings.

Muré, l'étang de la Balinière avait donné à beaucoup l'envie d'y aménager une piscine, mais il y eut une mauvaise surprise. En partant, les Allemands y avaient entreposé 30 tonnes de munitions de toutes sortes et il fallut les sortir de là, non sans quelques risques et les stocker sur les bords. Le service de déminage en vint à bout sans incident notable.

Le ruisseau posait un autre problème. Comme il était communal, on alla demander l'aide de la mairie, alors tenue par la droite et le maire Bénézet. Celui-ci ne voulut rien entendre. Charles Richard écrit : « Nous étions dans l'obligation de buser (le ruisseau) et de le raccorder, après passage de l'aqueduc traversant la rue Victor Fortun, au ruisseau s'écoulant à ciel ouvert. L'étude avait été faite par le cabinet Praud, ingénieur conseil de la ville de Rezé (...). Il prévoyait un système séparatif assez onéreux avec double conduite (...) »

« Mais le conseil municipal délibéra et aucune aide ne nous fut accordée, sauf pour les travaux de raccordement de la rue Victor Fortun (...) »

« Nous avons donc effectué les travaux avec un busage de 700 mm de diamètre sous la rue actuelle Pierre Cérésolle et ensuite avec des buses de 1 mètre de diamètre en bordure de la rue Victor Fortun, appelée aussi RN 23, sur une longueur de 156 mètres. » Ces travaux de canalisation du ruisseau étaient obligatoires si l'on voulait avoir une rue principale correcte. Nous avons été contraints de différer certains travaux de viabilité que nous ne pouvions financer. Ils ont été entrepris après la période d'habitation. Nous n'avons pu réaliser les travaux de clôture, les persiennes, le chauffage individuel. On comprendra facilement qu'avec le recul du temps, ce ruisseau a été pour nous un très gros travail, car nous n'avions aucun moyen mécanique pour le réaliser et pas de financement. On avait réussi à louer un compresseur pour un mois (aux Chantiers de la Loire, construction navale). Il est resté durant la quasi-totalité du chantier ».

LES

Maisons

L'urbaniste Vissuzaine et l'architecte Peneau travaillaient pendant ce temps sur le plan d'ensemble, toujours sous le contrôle des futurs propriétaires.



5.

*Maison de
Claire Cité*

POUR LES MAISONS, six plans différents, du T3 au T5, furent retenus, avec possibilité d'extension dans certains cas, avec aménagements particuliers, sur demande, dans d'autres cas.

Pour le choix des terrains, les gens ne s'en souciaient guère, sauf pour ceux qui allaient border la rue Victor Fortun, moins prisée. Les maisons devaient être construites avec des parpaings alvéolés de 25 cm d'épaisseur fabriqués par les coopérateurs eux-mêmes. Un appareil dit « vi-bro-pondeur », conçu pour cela, avait été acheté. Il devait s'avérer déficient et sa pièce maîtresse dut être réusinée par un des coopérateurs aux Chantiers de la Loire, puis remontée par les mécaniciens coopérateurs.

Pour fabriquer les parpaings, il fallait une aire en béton assez vaste et, à cette fin, on construisit la base du bâtiment commun qui allait devenir la « Coop » par la suite. On devait y fabriquer 245 000 parpaings de 25 et plus encore de

parpaings de 12 destinés aux cloisons porteuses intermédiaires.

Au début, les parpaings étaient transportés à la brouette : travail éreintant. L'hôpital St-Jacques possédait des rails et des wagonnets dont il ne se servait pas. On les lui emprunta.

Ce n'est pas par hasard qu'une des rues de Claire Cité porte le nom de Pierre Cérésolle. Il fonda le Service Civil international en 1919 et une quarantaine de personnes de dix nationalités différentes appartenant à ce groupe vinrent travailler sur le chantier pendant un mois de l'été 1951.

Pour les loger et les nourrir, la salle Saint-Eutrope de Saint-Paul fut mise à contribution, mais elle était très insuffisante et l'on dut emprunter un baraquement à la direction départementale du Ministère de la reconstruction, érigé sur le site. Il devait y rester jusqu'à la fin du chantier.



6

Maison de
Claire Cité

Le travail de ces volontaires dura 23 jours. Il fut évalué à 4 mois de travail Castor, soit 8 000 heures de travail. La venue de ces personnes fit beaucoup de bruit et même le maire Bénézet avec d'autres élus et le curé de St-Paul, Moreau, vinrent visiter les lieux.

Les œuvres laïques aussi bien que catholiques fournirent le nécessaire de couchage, la vaisselle, le mobilier, etc.

Des lycéens nantais vinrent offrir leurs bras pendant ce même été. La solidarité était maintenant une réalité et on vit même Marcel Thomas, curé de St-Pierre de Rezé, transporter des sacs de chaux sur le chantier.

Les volontaires du Service civil revinrent pendant l'été 1952. Le maire Bénézet, lui, ne s'était pas laissé ébranler par sa visite et continuait à ostraciser le Comité Ouvrier du Logement.

Il accorda quand même la garantie communale à un emprunt de 15 000 000 de francs contracté auprès de la Caisse d'Allocations Familiales. Pour le reste, Charles Richard écrit :

« Même la numérotation des rues n'a pas été facile à débattre, surtout la rue Victor Fortun à laquelle il ne voulait octroyer qu'un ou deux numéros ; c'est la raison pour laquelle il y a des numéros bis et ter. Il nous narguait et nous appelait le « Petit Monaco ».

Les services municipaux n'apportèrent donc jamais la moindre aide technique et il est éton-

nant que, privés de moyens, les coopérateurs n'aient pas été victimes d'accident grave. On est passé parfois très près avec l'abattage des arbres, l'explosion des souches, le busage du ruisseau avec l'éboulement

des parois ou les travaux à la carrière, mais le fait est qu'ils prirent suffisamment de précautions pour éviter le pire. La chance était sans doute aussi de la partie.

Le Comité Ouvrier du Logement avait réussi à mettre en place une organisation complexe. On se doute qu'avec une centaine de foyers et autant de maisons à construire, rien n'était simple et certains abandonnaient par découragement. Les changements dans la législation, les difficultés financières étaient bien faites pour que d'aucuns se retirent même au niveau des responsables, mais ceux-ci tinrent. Ceux des coopérateurs qui abandonnaient, n'étaient pas indemnisés. Ceux qui ne tenaient pas leurs engagements en matière de temps-travail étaient radiés. Les heures Castor imposées étaient de 24 heures mensuelles et un dimanche obligatoire. Il faut s'imaginer tout cela pendant l'hiver où l'on continuait au même rythme malgré les intempéries. En décembre 1952, on travailla même de nuit avec la règle des 3/8, ceci par nécessité.

HABITER

la Balinière

Le 9 mai 1953, les premières maisons étaient terminées et furent inaugurées par le ministre Pierre Courant. En juillet, douze d'entre elles étaient habitées.



EN DÉCEMBRE, elles étaient quarante-huit, ce qui ne signifie pas que tout était fini pour elles. On en était loin. Les branchements EDF-GDF n'étaient pas faits. Chaque foyer n'avait le droit qu'à deux ampoules, le courant était prélevé sur le poste du chantier. Pour le gaz, on utilisait des bouteilles. Le 101e et dernier sociétaire entra dans ses murs en juin 1954. Il restait encore beaucoup de travaux à faire, en particulier en extérieur. À Château-Bougon, les Allemands avaient fait construire des voies diverses en béton et on s'appliquait alors à les démolir. Des équipes furent envoyées sur place pour casser le béton lequel devait servir au pavage du lotissement des Castors, mais en attendant, l'hiver, on patageait dans la boue. Une habitante, Marie-Thérèse C., témoigne :

« Nous, quand on est arrivé, le camion de déménagement est arrivé par le fond du jardin. »
 « Quand on a fait appel au docteur, c'était l'hiver ; il marchait sur des planches pour accéder à la maison. Il a perdu ses chaussures qui sont restées collées dans la bouillasse. Au retour, il ne trouva pas sa voiture ; il est revenu nous dire :
 « Venez m'aider à chercher ma voiture, c'est la

dernière fois que je viens chez vous. Vous n'avez qu'à construire vos routes ! »

Ce n'était assurément pas le médecin des pauvres.-

Avec l'entrée des premiers sociétaires dans leurs maisons fut organisé le comité de gestion à travers une société dite Claire Cité, ceci le 8 juillet 1953.

La situation financière des sociétaires était de plus en plus tendue, et seule la solidarité permit à beaucoup de tenir. Denise Q. témoigne :

« Les premières fins de mois étaient dures pour chacune des familles rentrées dans leur maison. Certaines, il leur manquait de petites sommes pour boucler. On se prêtait un peu d'argent les uns les autres dans les quartiers. Il fallait donner à manger aux enfants et c'était trop juste pour certains avec une seule petite paye. Le par-



7 ET 8.

Jean Girard dans sa maison castor



9.

Jardin d'une
maison castor

tage se faisait sans aucun complexe. »

Le comité Claire Cité avait mis en place des commissions de gestion, ainsi pour le règlement intérieur, pour le calcul des surfaces et la dénomination des voies, pour l'aménagement et l'entretien, les finitions de la voirie, pour les fêtes et loisirs, pour le secrétariat. La cité avait été divisée en onze quartiers, chacun d'entre eux ayant une personne chargée de la perception des loyers.

Le dimanche 11 juillet 1954, le temps était superbe. Toute la cité était en fête. C'était le jour de l'inauguration en présence du préfet Rix. Cependant, il restait encore à faire et les heures Castor furent maintenues jusqu'au 31 décembre. Après cela, on passa à un système plus ordinaire d'heures dites d'entretien.

Le bâtiment de la coopérative avait été achevé. Par la suite, derrière celui-ci, on construisit 14 garages alors qu'en bordure de la rue Victor Fortun s'élevait un petit collectif de 8 logements. La coopérative devait compter énormément dans la vie des familles. Il n'y avait pas de commerce à proximité. Le temps des grandes surfaces n'était pas encore venu, et la très grande majorité des gens n'avait pas de voiture. Ils n'avaient pas non plus de machines à laver. On

en installa à la « Coop » en même temps qu'une machine à tricoter et ce devint un lieu de rencontre privilégié avec l'installation du magasin. Roger G. commente :

« Nous avons acheté une camionnette de 1 400 kg rayonnée et propre à la livraison et à la vente à domicile. Nous sommes entrés en contact avec un gérant qui a su comprendre l'idée de la coopérative. Il se chargea de faire le grand marché et livrera tous les matins en légumes, primeurs, fruits, ainsi qu'en tous produits d'épicerie, vins, etc.. Pour le pain, les livraisons quotidiennes pourraient être effectuées par les boulangers. » Le boucher aussi desservit la cité. Pour les sociétaires, par rapport à ce qu'ils avaient connu, c'était le bonheur. Ça l'était aussi pour les enfants qui allaient librement les uns chez les autres. Il avait fallu quatre années de travail acharné et de privations pour en arriver là, mais aucun ne devait le regretter.

PAROLES

De Lecteurs

CE BULLETIN EST LE VÔTRE

- Contribuer à sa rédaction, à sa diffusion et à son succès.
- Faire part de vos réactions, vos suggestions dans une nouvelle rubrique que nous avons intitulé « Paroles de lecteurs ».
- Confier vos documents, photos, mémoires d'un membre de votre famille en rapport avec notre commune. Ils peuvent faire l'objet d'une diffusion et d'une sauvegarde aux archives municipales de notre ville.

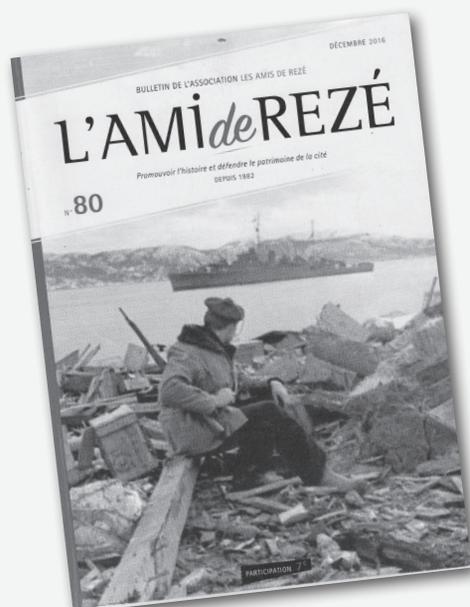
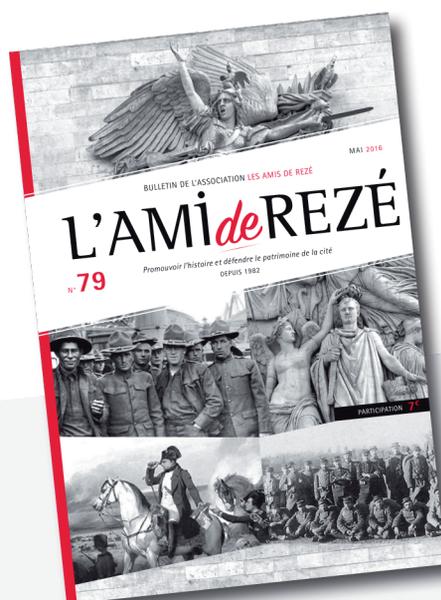
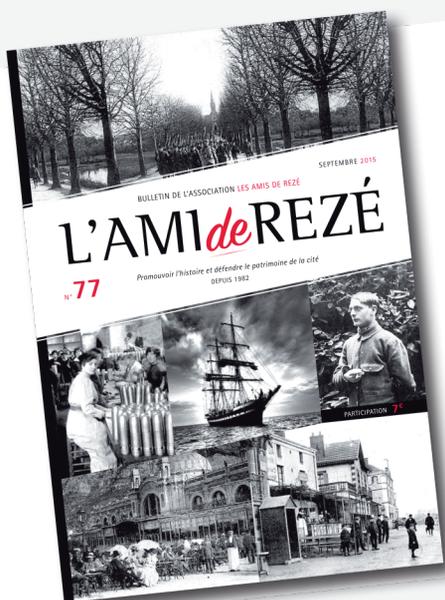
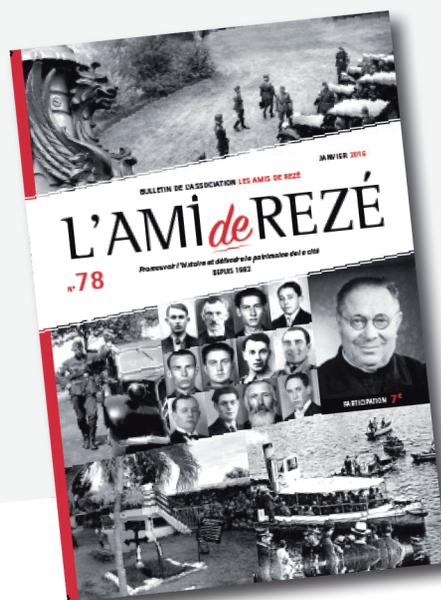
*La rédaction des articles est, par ailleurs, ouverte à tous.
Un membre de l'association peut vous y aider en cas de demande...*

ALORS À VOS PLUMES...

CONTACT :

Société Les Amis de Rezé
95, rue de la Galarnière, 44400 Rezé
Email : lesamisdereze@laposte.net

Bulletins publiés :
L'AMI DE REZÉ



ADHÉSION À LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE REZÉ

Pourquoi adhérer ?

En adhérant à l'association, vous recevrez chez vous vos bulletins gratuitement. La cotisation annuelle est fixée cette année à 12 euros pour les Rezéens et 18 euros pour les autres (participation de 6 euros pour frais d'envoi).

Vous bénéficiez ainsi d'une importante réduction sur l'ensemble des bulletins.

Votre participation est indispensable pour continuer de publier des faits relatifs à notre commune car elle permet de régler les frais de mise en pages et d'imprimerie. L'association est régie par la loi de 1901 et tous ses membres sont bénévoles.

Comment adhérer ?

Contactez nous par :

INTERNET : Lesamisdereze@laposte.net

COURRIER : **Société des Amis de Rezé,**
95, rue de la Galarnière, 44400 Rezé

TÉLÉPHONE : **06 72 25 70 84**

Indiquer vos nom et prénom, votre adresse, votre téléphone et votre email et nous vous enverrons en retour un bulletin d'adhésion.

Ours

Responsable du bulletin
Isidore IMPINNA et
Michel KERVAREC

Contact
Michel KERVAREC
président de l'association
des Amis de Rezé
Tel. 02.40.75.47.60
lesamisdereze@laposte.net

Reprographie
MAIRIE DE REZÉ

Graphiste et maquettiste
Marie FOUASSON
fouasson@hotmail.fr

Numéros ISSN
226-4012

LES TEXTES DE CE BULLETIN
*n'engagent que la responsabilité de
leurs auteurs. Les articles de cette
publication ne peuvent être reproduits
qu'avec l'autorisation de leurs auteurs
et de l'Association Les Amis de Rezé.*